

JUIN. — 1902.

27



JEANNE D'ARC ÉCOUTANT SES VOIX. par L. Benonville.



## JEANNE D'ARC DANS LES ARTS

---

**L**E XIX<sup>e</sup> siècle, en ce qu'il eut de meilleur, a été passionné de science, assoiffé de vérité. Il a été le champ, où s'est exercé, avec le plus de succès, son activité inlassable. Les voiles qui dérobaient à notre vue les sublimes "gestes" de l'humanité, il les a déchirés et des horizons nouveaux ont surgi derrière les lambeaux flottants de l'ignorance ou de la haine. De tant de procès consciencieusement et habilement conduits, des héroïsmes inconnus, niés ou calomniés, ont repris leur place au grand jour de la gloire, tandis que de vaines et mensongères réputations s'évanouissaient comme des fantômes trompeurs, chassés par l'aube naissante. Or, parmi les héroïnes qui ont comparu devant le tribunal de la critique, aucune n'en est sortie aussi rayonnante de force, de pureté et de grandeur, que la Pucelle d'Orléans.

Sa mémoire, il est vrai, ne s'était jamais, au cours des siècles, perdue dans l'oubli et l'indifférence; mais l'ignorance et les passions avaient diminué, amoindri sa beauté et la sainteté de sa mission. Les admirables travaux des historiens modernes, à commencer par ceux de Quicherat qui en ont été la source, ont remis sa céleste figure sur le

sommet lumineux où elle brillera désormais d'un éclat impérissable.

Les arts ne pouvaient manquer de concourir à manifester la gloire de Jeanne. Que de portraits, en effet, de bustes, de statues, de médaillons, de miniatures, de tapisseries, de vitraux, ont retracé quelques traits de sa suave figure ou quelques actes étonnants de sa vie: toutes les formes de l'art s'y sont appliquées, sans avoir jusqu'à présent réussi à nous donner ni son portrait exact, ni son image idéale.

Chaque époque d'ailleurs a façonné la vierge libératrice selon la conception qu'elle s'en faisait, en lui attribuant les allures et le costume des héroïnes du temps. Ainsi, le XVI<sup>e</sup> siècle nous la montre bardée de fer, l'épée haute et courant sus aux Anglais; ailleurs, elle a l'aspect d'une dame italienne de la Renaissance, avec le corsage bouffant et décolleté, la toque à plumes posées sur des cheveux coquettement relevés. Au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment où le théâtre de Corneille et de Racine remet sur la scène française les héros de l'antiquité, Jeanne apparaît sous les traits d'une guerrière grecque ou romaine. Dubois, à Rouen, la métamorphose en Bellone victorieuse, tandis que Vouet nous la représente comme une grande dame, aux manières distinguées de l'hôtel de Rambouillet. Le siècle suivant n'interpréta pas mieux sa belle et séduisante beauté: il crut la faire revivre dans ces portraits mondains où l'on ne trouve qu'une riche "demoiselle", la tête encadrée de plumes, le cou largement dégagé et les épaules enserrées dans une armure aux fines ciselures. Même au commencement du siècle dernier, on voit encore Gois lui donner l'expression belliqueuse d'une guerrière qui tire sa force d'elle-même et de son épée, rien de plus. Cette statue d'ailleurs rappelle bien l'époque où elle fut élevée (1804).

Les artistes modernes, dont l'art s'est inspiré des

recherches de la science archéologique, se sont rapprochés davantage de la vérité historique, sans pouvoir toutefois nous rendre l'image que nous rêvons. Ni Ingres, ni Benonville, Paul Delaroche, Ary Scheffer, Deveria, en peinture, ni Rude, Fremjet, Préault, Dantan, Foyatier, Vital-Dubray, Chapu même avec sa "Jeanne d'Arc écoutant ses voix", ne sont parvenus à satisfaire la conception que nous nous faisons de l'immortelle vierge de Vaucouleurs. Tous, cependant, ont saisi quelques côtés de cette beauté faite de la mâle énergie qui affronte les plus grands périls et de la faiblesse magnanime qui brave le martyr.

Ainsi, regarder ce tableau de Benonville: c'est bien Jeanne, la petite gardeuse de moutons. Elle est là, assise au milieu de la plaine; pauvrement enveloppée dans ses grossiers habits, les mains croisées, crispées sur la quenouille inactive, le corps légèrement penché, l'enfant redresse la tête... Ses yeux hagards sont tournés vers une vision confuse et lointaine qui l'effraie. Dans la rafale qui passe au-dessus des champs désolés, éclatent des voix vibrantes comme des sonneries de trompettes claquent les franges des bannières déployées et reluisent les éclairs des épées nues... Et les Saintes, et l'Archange, dessinent leurs silhouettes vagues, indécises, fuyantes parmi l'amoncellement des nuages tourmentés. Puis, de l'autre côté du fleuve qui roule des flots aux reflets d'acier, une lueur sanglante d'incendie empourpre l'horizon...

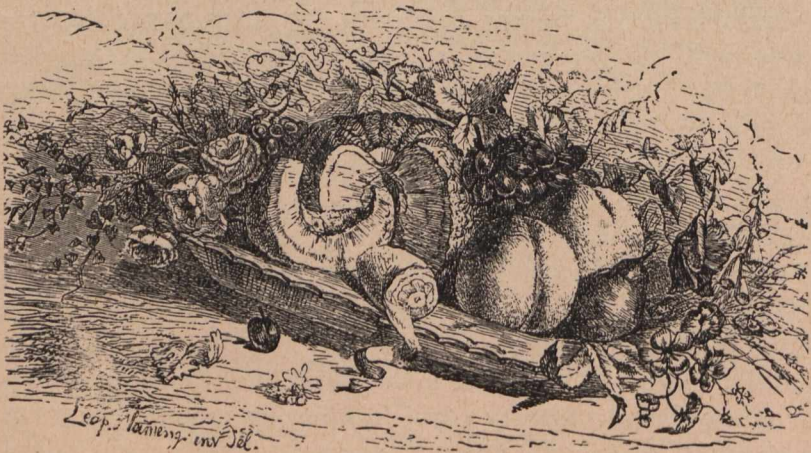
N'est-ce pas qu'il y a une émotion, une grande, une puissante émotion, dans ce tableau du maître? Et pourtant, cette bergère aux bras musculeux, au corps robuste et fort, n'éveille pas en nous cette idée d'humble et fragile instrument dont Dieu va se servir pour chasser l'étranger qui foule la terre sacrée de la patrie; de cette délicate enfant, héroïque dans la mêlée, sublime d'audace et de bravoure devant Orléans, qui faiblira un moment, l'œuvre accomplie, lorsqu'elle verra se dresser le bûcher, qui criera

merci à ses bourreaux, lorsqu'elle entendra le crépitement de la flamme dévorante... Et malgré tout, je le répète, devant ce tableau, on est ému, on est saisi, parce que toute l'expression, toute la pensée, toute la vie se sont réfugiées dans ces yeux qui regardent si loin, perdus dans la contemplation d'une destinée surhumaine et divine.

L'art pourra-t-il jamais nous offrir cette image idéale de la sainte et de la patriote? Nous ne le croyons pas; car, écrivait naguère M. de Grandlieu: "il est des figures tellement idéales, comme celles de Jésus et de la Vierge, que l'art le plus spiritualiste est impuissant à les réaliser dans la matière et qu'elles demeurent indéfinissables, dans la sphère inaccessible de la poésie, de l'adoration et de l'amour."

Bossuet a dit que "toute langue languit à côté de grands noms"; ne peut-on pas affirmer, avec une égale vérité, que tout art pâlit à côté des figures sur lesquelles la divinité a mis le reflet de sa gloire?

*Jean-B. Lagacé.*



# LE PATRIOTISME CANADIEN-FRANCAIS

CE QU'IL EST, CE QU'IL DOIT ETRE

---

Discours prononcé au Monument National, le 27 avril 1902.

---

## AVERTISSEMENT.

Ce discours n'était pas écrit. Les journaux en ayant reproduit surtout les remplissages et les chevilles—très nombreux, je l'avoue—j'ai cru devoir accepter les propositions de M. le directeur de la REVUE CANADIENNE et publier la partie la plus substantielle de ce travail.

J'ai écrit ceci après coup ; mais j'ai respecté fidèlement les notes et la charpente qui avaient servi de base à cette quasi-improvisation. Je crois pouvoir affirmer que tout ce que j'ai dit se trouve exprimé ici, et souvent dans le même langage. Quelques pensées sont poussées à leurs conclusions logiques ; mais j'ai surtout fait un travail d'émondage. C'est ainsi que j'ai supprimé les considérations d'ethnologie et d'histoire qui, sans être essentielles au sujet, allongeaient démesurément la première partie. Il fallait toute l'indulgence d'un auditoire très sympathique pour accepter ces longueurs.

Je profite de cette publication pour remercier mes auditeurs du 27 avril d'avoir su pardonner les défauts de forme d'un travail trop hâtif et faire bon accueil à des idées qui sortaient de la note, plus agréable et plus flatteuse pour l'amour-propre national, qui caractérise généralement les discours de ce genre. On a bien voulu comprendre le motif qui m'avait inspiré : celui de rendre service à mon pays et à ma race dans la sphère très limitée où mon humble action peut atteindre.

HENRI BOURASSA.

Papineauville, 21 mai 1902.

---

## SITUATION SINGULIÈRE DES CANADIENS-FRANCAIS.

Le petit peuple canadien-français occupe une situation singulièrement difficile.

Nous sommes les sujets d'une puissance qui fut l'ennemie séculaire de notre patrie d'origine. Notre allégeance politique appartient à une nation que nous pou-

vons estimer, avec qui nous avons pu faire un mariage de raison, mais qu'il nous est impossible d'aimer de cet amour spontané qui rend faciles la vie commune et les sacrifices mutuels: l'atavisme du sang et nos propres traditions s'y opposent.

Notre patrimoine, l'ancien Bas-Canada, n'est plus qu'une portion d'un immense territoire auquel font défaut les éléments essentiels qui constituent la patrie de la plupart des autres peuples. On disait de l'Italie, avant l'unité, qu'elle n'était qu'une expression géographique. On pourrait dire, avec plus de raison encore, que le Canada est une absurdité géographique. Il suffit de le traverser une fois de l'Atlantique au Pacifique pour constater que l'agglomération de cet immense territoire s'est accomplie contrairement à l'œuvre de la nature. La chaîne abrupte des monts Rocheux et le plateau stérile qui s'étend du lac Supérieur à la baie d'Hudson coupent notre domaine national en trois régions distinctes. Chacune de ces contrées entretient des relations beaucoup plus intimes avec les Etats limitrophes de la République américaine qu'avec les portions avoisinantes du sol canadien. Réunis hier, après une série de transformations politiques, ces pays disparates sentent déjà des conflits d'intérêt s'élever entre eux et se liguier avec la nature contre la cohésion nécessaire à l'unité nationale.

Nous sommes entourés des descendants, plus nombreux que nous, d'une race qui nous est étrangère par son origine, sa langue, sa religion, ses lois et ses mœurs. Ce grave inconvénient est singulièrement accru par le défaut de contact intime, résultat de la dispersion du peuple canadien sur un territoire trop grand, par la diversité et même l'antagonisme des intérêts matériels, et surtout par l'œuvre néfaste des politiciens et des journalistes qui accentuent la divergence de nos aspirations nationales au lieu de l'atténuer.



Cette situation complexe rend très difficile l'action de notre patriotisme. L'amour du sol, des institutions, de la nationalité, qui se concentre chez les autres peuples en un patriotisme simple et fort, se ramifie chez nous et nous crée trois devoirs distincts à accomplir: nos devoirs envers l'Angleterre, notre puissance suzeraine; envers le Canada et nos concitoyens d'origine étrangère; envers nous-mêmes et notre nationalité.

Cette situation est pleine de dangers; mais il n'est pas impossible d'y faire face, pourvu que nous y apportions de la bonne volonté, de l'intelligence, de la fermeté, de la tolérance, de la dignité, de la vraie charité chrétienne — aussi contraire à la faiblesse et à la lâcheté qu'à la violence.

#### DEVOIRS ENVERS L'ANGLETERRE.

Dans l'état actuel du monde, il me serait facile de récolter des applaudissements en dénonçant le peuple britannique, ses gouvernants et sa politique. Je ne le ferai pas, et pour deux motifs. D'abord, je ne crois nullement à l'efficacité des appels à la passion populaire pour éclairer la conscience nationale. Il me semblerait lâche d'enflammer la colère d'un auditoire exclusivement français lorsque je viens prêcher la parole de la bonne entente entre nos deux races canadiennes. De plus, il me paraît souverainement injuste de rendre le peuple anglais tout entier responsable de la politique folle et criminelle de ceux qui le gouvernent aujourd'hui.

Je crois avoir acquis le droit de rendre justice à l'Angleterre. J'ai dénoncé son action et ses tendances actuelles à un moment où il y avait quelque inconvénient à se mettre en travers du courant jingoïste qui emportait notre pays. Ces tendances, je les abhorre et je les combattrai toujours. C'est notre devoir à nous, Canadiens-Français, d'opposer une résistance infatigable à cette

politique d'accaparement et de domination militaire. Mais je le répète aujourd'hui ce que je n'ai cessé de proclamer au plus fort de la tourmente: cette politique est contraire aux meilleures traditions de la nation anglaise. Il existe encore une Angleterre véritablement libérale: elle hait ce délire de la force brutale, elle l'a combattu constamment et bientôt, je l'espère, elle aura raison des hommes néfastes qui dominent aujourd'hui l'Empire britannique. Cette Angleterre, je l'aime et je l'admire; et tant que nous serons sujets britanniques, c'est vers elle que nous devons porter les yeux. En organisant la résistance aux attaques de l'Angleterre impérialiste, nous devons toujours tenir compte de l'existence et des sentiments de la saine Angleterre libérale.

Nos obligations envers la Grande-Bretagne ont été et constituent encore le thème de disputes nombreuses et passionnées. Pour bien connaître ces obligations et les accomplir, il suffit de lire attentivement notre histoire. Voyons clair dans le passé afin de déterminer nos devoirs présents et nos relations futures. Cette étude nous aidera à constater que l'Angleterre nous a fait beaucoup de mal et beaucoup de bien. Les gens qui aiment mieux la paix que l'honneur trouvent que le bien l'emporte sur le mal et qu'en nous donnant la liberté politique, la Grande-Bretagne a généreusement racheté ses torts envers nous. Ceux-là oublient que la liberté a été le fruit d'une lutte ardue et prolongée, et que si l'Angleterre nous l'eût refusée plus longtemps, il ne resterait plus un pouce de territoire britannique sur le continent américain.

En somme, faite sans bassesse et sans passion, cette revue historique nous amènera à la conclusion que nous ne devons à l'Angleterre ni rancune ni reconnaissance. Un calcul minutieux des bienfaits et des méfaits de la mère patrie se solderait peut-être par une légère différence au détriment de la justice britannique. Nos concitoyens an-

glais disent volontiers que nous ne sommes pas *business like*. Je veux bien que nous leur en donnions une nouvelle preuve en leur offrant de fermer à jamais le livre des comptes du passé. A ceci, toutefois, je mets une condition essentielle: c'est qu'on n'ouvre pas de nouveaux comptes, et que ni l'Angleterre ni nos concitoyens d'origine anglaise ne cherchent à nous imposer des obligations nouvelles. Rien dans notre passé, rien à l'heure actuelle, rien à l'avenir ne nous oblige à assumer de nouvelles charges en faveur de l'Angleterre. Et quand je dis: "rien," je l'entends également au point de vue de nos obligations morales et de nos intérêts matériels. Acceptons loyalement la situation qui nous est faite: restons tranquilles; mais si on nous force à remuer, que ce soit pour aller en avant et non pour marcher à reculons.

Un mot de ce que nous appelons à tout propos et tout à fait hors de propos la "loyauté" envers l'Angleterre. Nous devons fidélité à la couronne britannique. Que cette fidélité soit sincère, je le veux et je vous y adjure; mais au nom de notre dignité, cessons de le répéter à tout venant et d'en faire l'assaisonnement fade et banal de toutes nos manifestations publiques et privées! Les Anglais qui nous connaissent et qui ont lu notre histoire savent que la fidélité des Canadiens-Français n'est pas un vain mot et que nous en avons prouvé par des actes la fermeté et la constance. Ceux qui sont trop bornés ou trop sectaires pour accepter ces preuves tangibles ne croiront pas davantage à la sincérité de nos paroles.

Notre fidélité à l'Angleterre ne peut et ne doit être qu'une affaire de raison. En faire le motif de protestations sans cesse répétées, prendre vis-à-vis de l'Angleterre des attitudes d'amoureux transis, c'est nous rendre pour le moins inutilement ridicules.

## DEVOIRS ENVERS LE CANADA ET LES CANADIENS-ANGLAIS.

D'abord, nos devoirs dans l'ordre politique.

Notre ligne de conduite me semble toute tracée par le régime que l'Acte de la Confédération nous a fait. Les bienfaits et les inconvénients de notre constitution sont nombreux. Il n'entre pas dans le corps de cette étude de les examiner en détail, ni de décider s'il eût été préférable pour nous de repousser l'idée fédérative.

Prenant notre situation telle que je la trouve, je dis que nous devons en tirer le meilleur parti possible. Evitons de demeurer ou de tomber dans un provincialisme trop étroit; résistons aux empiétements d'un fédéralisme trop absorbant. Conservons dans le domaine provincial tout ce qui est essentiel au maintien de notre caractère national: instruction publique, lois civiles, organisation municipale. Travaillons également au bon fonctionnement du régime fédéral; prenons sur ce terrain la place qui nous appartient et inspirons confiance à nos voisins en nous montrant dignes de participer avec eux au gouvernement de la chose commune.

Soyons généreux sans faiblesse là où nous sommes la majorité. Ne cédon pas le moindre de nos droits partout où nous sommes en minorité. N'oublions pas que nous ne sommes pas des serviteurs à gages, encore moins des parasites tolérés à la table du riche: nous sommes des associés à droits égaux. La force et l'étendue de nos droits dans la confédération canadienne ne se mesurent ni par le nombre de nos nationaux, ni par le chiffre de nos fortunes: voici ce que nous sommes peut-être trop souvent portés à oublier en un siècle et sur un continent où la puissance du nombre et celle plus brutale encore de l'or tendent à devenir les arbitres suprêmes de la justice.

Le statut impérial qui nous a donné le régime actuel n'est que la sanction d'un double contrat; l'un, conclu

entre les Français et les Anglais de l'ancienne province du Canada; et l'autre qui avait pour but de réunir les colonies éparses de l'Amérique Britannique du Nord. Nous sommes donc partie contractante à deux conventions, l'une nationale et l'autre politique; et nous devons veiller d'un œil jaloux à l'intégrité de ces traités. Comment pouvons-nous exiger l'exécution de ce contrat à moins d'accomplir scrupuleusement toutes les obligations qu'il nous impose?

C'est en conservant à notre constitution son caractère fédératif que nous pouvons résister le plus victorieusement à ceux qui veulent nous imposer un rapprochement vers l'Angleterre et nous faire assumer des obligations nouvelles envers l'Empire. On nous dit que le Canada est une possession britannique et que ses concitoyens ne peuvent se dérober aux charges que leur impose leur allégeance. Oui, pouvons-nous répondre, le Canada est un pays britannique; mais pourquoi et comment? Parce que la couronne britannique nous ayant accordé, à nous, Canadiens d'origine française, une constitution et des privilèges particuliers, nous avons refusé de nous joindre à ses sujets en révolte qui lui ont enlevé la moitié de l'Amérique du Nord. Sans le pacte qu'elle a conclu avec nous, la puissance anglaise n'existerait plus en Amérique. En vertu de ce pacte et de ceux qui l'ont complété, nous avons promis de défendre le drapeau britannique au Canada, à condition qu'on ne nous appelle pas à contribuer à sa défense en dehors de notre territoire. Les colons anglais qui viennent s'établir au Canada ont la stricte obligation de nous aider à respecter les conditions de ce traité et n'ont pas le droit de profiter de leur prépondérance actuelle pour le violer tandis que nous l'avons toujours respecté lorsque nous étions plus nombreux qu'eux.

Parlons maintenant de nos devoirs individuels et sociaux envers nos voisins.

Les deux dangers que nous devons éviter sont la fusion

et l'isolement. Nous devons chercher tous les terrains communs où il nous est possible de donner la main à nos concitoyens anglais sans faillir à notre dignité et sans altérer notre individualité nationale.

Au point de vue de la langue, je ne crois pas qu'il soit possible ni désirable que la masse de notre peuple apprenne et parle l'anglais. L'homme du peuple ne peut généralement se servir que d'une langue. La diffusion de la langue anglaise dans les couches populaires se pratiquerait aux dépens de l'idiome national et ne tarderait pas à atteindre les fibres intimes de notre tempérament ethnique. Ce serait la voie la plus sûre vers l'anéantissement de notre nationalité. Il n'en est pas ainsi de nos classes dirigeantes, de ceux qui par leur fortune, leur culture intellectuelle et leur situation politique et sociale doivent diriger notre peuple et maintenir l'union entre nous et nos voisins. A ceux-là incombe le devoir d'apprendre l'anglais, de se rapprocher des classes dirigeantes de la majorité anglaise, d'étudier à fond le tempérament, les aspirations et les tendances des Anglo-Canadiens. Le même devoir s'impose d'ailleurs aux classes dirigeantes du Canada anglais. Si les groupes les plus influents et les plus éclairés des deux races s'efforçaient de se fréquenter davantage et de se mieux connaître, notre avenir national serait moins précaire. Nous constaterions qu'il y a chez les Anglo-Canadiens, et particulièrement dans la grande province d'Ontario, beaucoup moins de fanatisme que nous le croyons généralement. D'autre part, nos voisins découvriraient que nous ne sommes pas la race inférieure qu'un grand nombre d'entre eux méprisent avec une si naïve arrogance. Ils s'apercevraient que la possession de l'or ne constitue pas la seule supériorité, et que s'ils connaissent mieux que nous le moyen d'opérer de gros dividendes, nous avons sur d'autres terrains des facultés prépondérantes.

Afin de rendre ce contact fécond et cette étude utile,

nous devons y apporter certaines qualités essentielles: la sincérité, la droiture, l'indulgence, et une forte dose d'altruisme, afin de nous placer mutuellement à nos points de vue particuliers avant de condamner ce que nous appelons nos préjugés de race. De notre part, moins nombreux et plus pauvres, il faut surtout éviter l'avilissement lorsque nous parlons en présence des Anglais et l'injure lorsque nous sommes loin d'eux. C'est là besogne de valet ou, pour mieux dire, ignoble besogne de mauvais valet. Pour tout au monde, évitons de nous rendre méprisables!

#### DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES.

Ce sont les plus importants; car c'est dans la fidélité à nos devoirs nationaux que nous puiserons la force et la lumière nécessaires à l'accomplissement de tous les autres.

Le premier problème qui se pose à notre esprit, c'est celui-ci: devons-nous être plus Français que Canadiens ou plus Canadiens que Français? En d'autres termes, devons-nous être des Français au Canada ou des Canadiens d'origine française?

Je ne conçois pas qu'on puisse hésiter un instant à répondre que nous devons rester essentiellement Canadiens.

Loin de moi la pensée de vouloir étouffer chez mes compatriotes la voix du sang. Notre amour pour la France est légitime et naturel: il peut et doit être réel, profond et durable; mais il doit rester platonique; et surtout il ne doit jamais nous faire oublier nos devoirs envers nous-mêmes et ceux que les circonstances de notre histoire et de notre situation actuelle nous imposent. Pour comprendre et déterminer la nature de nos sentiments à l'endroit de la France, il faut employer la même méthode que j'ai indiquée tantôt, lorsque j'ai parlé de nos obligations envers l'Angleterre: étudier notre histoire avec sang-froid et ne pas faire de légende.

Cette étude nous prouvera que la séparation de l'ancienne France et de la nouvelle entraînait manifestement dans les desseins providentiels. Non seulement notre mère-patrie a consenti très volontiers à rompre le lien; mais ses gouvernants ont travaillé très efficacement à préparer cette scission. J'excepte cependant le trop court régime de Colbert; et si les limites de mon sujet le permettaient, j'ouvrirais une parenthèse à l'éloge de cet homme d'un génie si modeste et si profond auquel l'histoire n'a pas encore rendu justice. Colbert n'était pas seulement un financier et un homme d'Etat de premier ordre; il avait conçu une grande et vraie politique coloniale plus d'un siècle avant que les circonstances en eussent imposé une à l'Angleterre. Colbert disparu, la séparation devenait inévitable.

Longtemps avant le traité de Paris, les Canadiens avaient commencé de former un groupe distinct de la nationalité française. Montcalm se plaint déjà de l'esprit d'indépendance des colons: une des préoccupations constantes de ce dernier héros des armes françaises en Amérique était de maintenir la concorde entre les officiers et les soldats de l'armée d'occupation, et les miliciens de la colonie. Un des traits remarquables des articles de la capitulation de Montréal, c'est la distinction constante que M. de Vaudreuil fait entre les Français et les Canadiens, même lorsqu'il parle de ceux qui vont rester au Canada et devenir sujet britanniques. La lecture de ce document nous prouve que le gouverneur se préoccupait beaucoup plus de favoriser le départ des soldats et des fonctionnaires du roi de France, et de sauver les richesses des compagnies à fourrures, que d'assurer le sort des colons. On conteste aujourd'hui l'authenticité du mot de Voltaire sur les arpentés de neige du Canada; mais si le cynique vieillard n'a pas dit le mot, ce fut bien là la pensée de la plupart des Français de l'époque. Et cette pensée s'est



manifestée crûment lorsque le gouvernement français fit banqueroute aux dettes de la colonie et refusa de payer les obligations de son intendance qui nous avait pillés puis abandonnés, crevant de faim, épuisés par un demi-siècle de guerre contre les Iroquois, les colons de la Nouvelle-Angleterre et les armées de la Grande-Bretagne.

Si le traité de Paris nous avait conservés à la France, que serait-il advenu de nous? En présumant que nous eussions échappé au régime sanglant de la Terreur, il est plus que probable que Napoléon nous eût vendus aux Américains sans même nous consulter, comme il fit de la Louisiane. Eussions-nous survécu à l'Empire, comment nous serions-nous accommodés du régime actuel de la France? Nous avons conservé, beaucoup plus que nos frères d'outre-mer, notre caractère de Normands et de Français du nord: nous haïssons d'instinct la centralisation, l'organisation administrative, le militarisme légal et tout ce qui constitue le régime essentiellement impérialiste que Bonaparte a donné à la France moderne et que la troisième république a maintenu dans toute son intégrité.

Je résume tous ces faits historiques sans haine et sans amertume; je n'entreprends même pas de les juger. Si j'avais à apprécier, comme Français, la conduite de la France monarchique à notre endroit et la politique de la France moderne, j'indiquerais une foule de circonstances atténuantes et de causes incontrôlables. Mais, comme Canadien, je dis qu'il est absurde de perdre notre temps à manifester des regrets stériles et des aspirations irréalisables.

Nous devons être Français comme les Américains sont Anglais. Nous devons conserver et développer chez nous les instincts, les traditions et l'intellectualité que notre origine nous a légués; mais nous devons concentrer notre allégeance politique et nos aspirations nationales sur le sol du Canada.

heur le jour où nous reconstituerons en Amérique, de droit comme de fait, une nouvelle France, un état libre où notre race dominera sans partage. C'est assurément là un rêve légitime et attrayant; et le travail des siècles peut le réaliser plus rapidement que les apparences ne l'indiquent. Mais c'est encore un rêve; et ce qu'il faut faire, c'est le devoir du moment.

Le meilleur moyen de conserver nos traditions nationales et de préparer notre avenir, quel qu'il soit, ce n'est pas de vivre dans les souvenirs d'hier et les aspirations de demain, mais d'exécuter fidèlement le travail de la journée.

Nous sommes les voisins et les associés d'une majorité anglaise. Nous ne voulons pas que nos concitoyens resserrent les liens qui nous attachent à l'Angleterre, ni qu'ils rompent à leur avantage l'équilibre des deux races au Canada. En retour, nous ne devons pas blesser leur sentiment national et leurs justes susceptibilités en désirant un rapprochement politique vers la France ou une rupture de la Confédération canadienne. Restons solides sur le terrain où les circonstances de l'histoire nous ont placés. Résistons fermement à l'absorption politique du Canada dans l'Empire et à l'extinction de notre nationalité au Canada. Respectons la foi que nous avons jurée à l'Angleterre et à la majorité anglo-canadienne: c'est le meilleur moyen de leur faire respecter leur propre parole.

Il importe à notre sécurité de convaincre les Anglo-Canadiens d'un fait d'ailleurs indéniable: c'est que ce n'est pas à titre de Français mais à titre de Canadiens que nous ne voulons pas nous rapprocher de l'Angleterre et assumer des obligations nouvelles dans son Empire.

C'est, du reste, sur ce terrain de la nationalité que se manifestent les excès dangereux que j'ai signalés tantôt: l'avilissement en face des Anglais, la haine et l'injure dès qu'ils ont le dos tourné. L'instinct de race est, comme tous les instincts naturels, un puissant moyen d'action in-

Quelques-uns de nos compatriotes envisagent avec bondividuelle et sociale; mais, comme les autres instincts, il doit être contrôlé et tempéré par la raison. Sinon, il peut conduire à des erreurs funestes et devenir l'agent le plus efficace de notre désagrégation nationale.

C'est à l'instinct de race que les politiciens font appel pour nous aveugler lorsqu'ils sont forcés de choisir entre le devoir et le pouvoir. C'est au même instinct qu'on s'adresse lorsqu'on veut forcer le peuple à donner sa confiance aux hommes de son sang, même lorsqu'ils trahissent ses intérêts nationaux ou qu'ils déshonorent la position qu'ils occupent en se livrant à la corruption, à la débauche et aux malversations de toutes sortes. En un mot, c'est en spéculant sur cet instinct qu'on cherche souvent à nous inspirer une indulgence coupable pour les renégats et les agioteurs de notre race. C'est ce genre de patriotisme que le docteur Johnson, si je ne me trompe, a si bien caractérisé en disant qu'il est le dernier refuge du vaurien. (1)

#### DISCOURS DU 24 JUIN.

J'ouvre ici une parenthèse sur les discours de la St-Jean-Baptiste.

Loin de moi la pensée de condamner ces manifestations périodiques de notre existence nationale. Elles sont belles, légitimes; elles devraient être fructueuses. Mais pour que cette dernière condition s'accomplisse, il importe que notre patriotisme ne se dépense pas tout entier en processions, en étalage de drapeaux, en chars allégoriques, en tapage de trompettes et de pétards, en banquets et en discours.

Permettez-moi une courte analyse de ces harangues sonores dont les thèmes habituels sont: Nos Ancêtres; notre Langue, nos Institutions, nos Lois; notre Religion et notre Nationalité.

---

(1) *Patriotism is the last refuge of a rogue.*

Il est sans doute très beau de faire le panégyrique de nos ancêtres; mais il importe surtout de travailler à nous rendre dignes d'eux. Et si leurs cendres doivent tressaillir de joie dans leur tombe humble et glorieuse, que ce soit en nous voyant continuer l'œuvre qu'ils ont si bien commencée, plutôt qu'en entendant un éloge pompeux sortir une fois l'an des lèvres de ceux qui n'ont pas honte de déshonorer la mémoire de nos pères et de vendre pour un plat de lentilles le patrimoine qu'ils ont eu tant de peine à nous conserver.

Chantons les beautés de notre langue; mais le meilleur témoignage que nous puissions lui rendre, c'est de la bien apprendre et de la bien parler. Souvenons-nous qu'elle est essentiellement la langue de la droiture, du courage et du respect à la foi jurée. Ne la souillons pas en la faisant l'instrument du mensonge, de la bassesse, des passions vulgaires et de la trahison.

Glorifions-nous de nos institutions; mais ne nous contentons pas d'en faire l'éloge. Si nous voulons qu'elles continuent d'être bonnes, rendons-les sans cesse meilleures et de plus en plus propres à servir à notre pays et à notre race. En ces temps de concurrence acharnée, ceux qui s'arrêtent sont foulés aux pieds.

Soyons orgueilleux de nos lois: elles témoignent de l'intelligence et de la science de ceux qui les ont faites; elles réunissent les meilleures qualités des lois françaises dont nous avons hérité et des lois anglaises que notre changement d'allégeance nous a données. Mais veillons surtout à ce que ceux qui les font ne les vendent pas, à ce que les juges qui les interprètent ne les fassent pas mépriser.

Béniissons Dieu qui nous a conservé la foi de nos pères. Mais de même qu'il ne faut pas nous contenter d'être patriotes le 24 juin, prenons garde de n'être catholiques que le dimanche et les jours de fêtes d'obligation. N'oublions pas qu'une minorité est tenue à un certain degré de supé-

riorité morale sur ceux qui l'entourent, plus nombreux et plus riches. Nous nous glorifions volontiers d'être en Amérique les apôtres de la vraie foi et des traditions françaises: prêchons par nos actes plus que par nos paroles.

Etant catholiques, soyons probes, austères dans nos mœurs: que notre conduite ne soit pas la condamnation de notre foi. Et surtout, ne soyons pas catholiques dans la seule gouverne de notre vie privée, mais témoignons de notre foi dans les manifestations de notre vie sociale et nationale. Prouvons à nos concitoyens protestants la vérité du mot de Guizot, protestant lui-même: que l'Eglise catholique est une grande école de respect — non seulement du respect dû à autrui, mais du respect que nous nous devons à nous-mêmes. Opposons ce respect au satirisme qui désagrège les vieilles sociétés; opposons la vraie charité à l'égoïsme qui nous envahit, le désintéressement au culte de l'or, la vraie probité, fille de l'honneur, à la seule crainte des lois, mère des compromis, des opérations louches et de tous les détours d'une fausse conscience.

Français d'origine, faisons respecter notre nationalité et nos traditions, faisons aimer la France en reproduisant ses meilleures qualités plutôt qu'en cherchant à opérer un rapprochement politique impossible.

Faisons renaître ou développons en nous-mêmes les traits caractéristiques de la race française: le sentiment profond de l'honneur individuel et national, l'exactitude et la probité plutôt que la hardiesse des opérations commerciales, l'esprit d'économie, la persévérance et la perfection du travail, la culture approfondie et variée des facultés diverses de l'intelligence.

Nous ne pouvons songer à dominer par la force — et certes, je suis loin de le regretter: cherchons à équilibrer notre situation par les qualités du caractère et la supériorité de l'esprit.

Parmi les dangers qui nous menacent sur ce terrain,

je signalerai particulièrement l'amour de l'argent. Cette passion se manifeste également chez nos voisins; mais elle prend chez eux un caractère de force qui lui enlève quelque chose de son matérialisme abrutissant. Pour l'Anglo-Saxon, la possession de l'or est le moyen suprême de dominer: c'est un instrument d'action et de puissance. Ses facultés le portant naturellement aux opérations financières, la fortune n'arrête pas chez lui l'activité et le goût du travail. Moins âpres au gain, nous poussons moins loin que lui la course à la richesse. Plus vite rassasiés, nous ne trouvons dans la fortune qu'un instrument de jouissance: elle développe en nous la vanité, l'égoïsme et l'amour du confort et de l'oisiveté. On reproche à l'intellectualisme d'avoir engendré chez les Français modernes l'indifférentisme social; le désir de la jouissance matérielle est en voie de produire le même mal chez nous, sans nous donner en compensation la supériorité intellectuelle que peuvent réclamer nos cousins d'outre-mer; et de plus elle nous met en concurrence avec nos voisins anglo-saxons sur un terrain — celui des affaires — où ils seront toujours nos supérieurs.

Inutile d'insister sur les dangers de cet indifférentisme que je viens de signaler. Dans tous les pays démocratiques, il a pour résultat immédiat de livrer la chose publique aux mains des intrigants et des faiseurs. Situés comme nous le sommes, entourés de dangers extérieurs, cette tendance pernicieuse nous prive d'éléments précieux pour l'organisation nationale. Je reviendrai tantôt sur ce point.

#### MOYENS D'ACTION ET DEVOIRS PARTICULIERS.

Considérons un instant les moyens à prendre pour assurer le fonctionnement de notre vie nationale et la préserver des dangers qui la menacent à l'intérieur et à l'extérieur.

Je pourrais résumer ma pensée en une phrase: Aimons

le Devoir! L'accomplissement du devoir national n'est que le résultat de l'accomplissement du devoir individuel par chacun d'entre-nous. Mais il est des devoirs particuliers qui incombent à certaines classes dirigeantes de notre société et je veux en dire un mot.

#### ROLE DU CLERGÉ.

S'il existe ici une classe dirigeante, c'est bien le clergé. Nous avons laissé envahir notre mentalité par de si singulières petites gens, qu'il est devenu presque impossible de parler du clergé canadien-français, de son histoire et de son rôle social, sans s'entendre accuser, soit de flagornerie, soit d'insolence sacrilège. Ceci tient sans doute au rôle absolument exceptionnel qu'a joué le clergé canadien-français.

Il suffit de d'étudier l'histoire de notre pays pour comprendre l'importance et la beauté de ce rôle. Lorsque nous restâmes abandonnés aux vainqueurs, plus que ruinés, affamés, privés des éléments les plus essentiels à la vie d'un peuple, le clergé dut faire face à une situation presque désespérée. Tandis que tous les fonctionnaires et un nombre considérable d'hommes de profession, de négociants et de nobles nous quittèrent, le prêtre resta. Je sais bien qu'on a établi que l'exode des classes dirigeantes, à l'époque de la conquête, ne fut pas aussi complet qu'on le croit généralement. Il n'en est pas moins certain que les nobles et les bourgeois restés au Canada ne formaient qu'une catégorie peu nombreuse d'individus, dont la fortune avait été plus ou moins entamée par les guerres. Ils ne constituaient assurément pas une classe sociale qui pût guider le peuple dans sa voie nouvelle. Seul le clergé conserva sa situation et son influence collectives autant que personnelles. Ce n'est que justice de dire qu'il fut à la hauteur de sa tâche et qu'il gouverna admirablement notre pauvre barque désemparée. Il sut faire accepter au

peuple la situation que le changement d'allégeance lui avait faite. Il conserva chez nous l'attachement à la foi, à la langue et aux traditions, l'amour du sol, l'esprit d'union et de résistance passive, la seule alors possible. Il réussit en même temps à apaiser l'amertume et les haines que les luttes sanglantes de la conquête avaient laissées dans les cœurs. On peut discuter l'attitude du clergé dans certaines circonstances difficiles: les guerres de l'Empire, la révolte de 1837; mais à moins d'ignorer notre histoire, ou de la lire en sectaire ou en badaud, on ne peut contester que le rôle du clergé fut tout à la fois ferme, conciliant, éclairé et profondément patriotique.

Ce rôle s'est nécessairement modifié avec les circonstances. Nos prêtres ont dû pendant longtemps assumer des fonctions sociales et même politiques qui n'appartenaient pas en elles-mêmes à leur caractère sacerdotal. La croissance de la nation, le développement des forces sociales, la diffusion de l'enseignement ont peu à peu formé des hommes et des classes dirigeantes à qui revenaient de droit l'exercice des fonctions que le clergé avait été obligé de remplir durant de longues années. Ce déplacement ne s'est pas accompli sans qu'il en résultât quelques frottements et même parfois des crises douloureuses. Mais, à tout prendre, la transformation s'est bien opérée.

Ce qui subsiste à mes yeux, à travers cette évolution, c'est que le clergé est encore et doit rester notre classe dirigeante par excellence. Il forme chez nous une véritable aristocratie morale et intellectuelle dont les titres, gravés dans le cœur du peuple, sont plus solides que les parchemins de n'importe quelle couronne. Je suis de ceux qui veulent le maintien de cette aristocratie; et pour rien au monde voudrais-je que nos prêtres devinssent de bons bourgeois, plus considérés à cause de l'opulence de leurs maisons et de leurs équipages qu'en raison de leur grandeur sacerdotale et patriotique.



J'ai signalé tantôt les dangers que nous offre l'amour du confort, de l'aisance et de l'oisiveté. C'est à nos curés qu'il importe le plus de dénoncer cette tendance à l'obésité morale qui nous menace et à lui opposer l'exemple du dévouement, de l'activité intellectuelle, de la simplicité des mœurs, de l'urbanité des manières.

#### CORPS ENSEIGNANT.

Parler du corps enseignant, c'est rester dans la sphère d'action du clergé, au moins quant à l'enseignement supérieur. Tandis que le matérialisme et ce qu'on me permettra d'appeler le snobisme moral ont pénétré les programmes d'étude de la plupart des pays civilisés, nos grandes maisons d'éducation sont restées essentiellement indépendantes et religieuses. C'est un élément de supériorité qu'il faut conserver. Mais si nous voulons résister au nivellement, il est essentiel que ceux qui sont à la tête de nos universités, de nos collèges et de nos écoles supérieures les rendent inattaquables au point de vue de la compétence du personnel enseignant et qu'ils adaptent leurs méthodes et leurs programmes pédagogiques aux besoins d'aujourd'hui et même à ceux de demain .

Je ne fais aucun cas des critiques systématiques et de tous les *tics* qui s'attaquent à toutes les œuvres dont l'Eglise et ses prêtres conservent la direction. C'est un des glorieux privilèges de la foi catholique d'être en butte, non seulement à la persécution violente, mais même aux piquères d'épingles qui ont anéanti plus d'œuvres et de doctrines humaines que l'épée et le canon. Mais précisément à cause de cette surveillance continuellement jalouse, il est essentiel que les maisons d'éducation restées sous l'autorité de l'Eglise se mettent à l'abri de tout reproche bien fondé.

Je ne m'attarderai pas sur la question de l'enseignement technique. Mais je veux dire un mot de la formation morale de notre jeunesse étudiante. Il me semble que nos éducateurs redoutent trop de laisser pénétrer dans leurs institutions les journaux, la politique, les questions d'administration et de finance, et même les scandales de la vie publique. Je comprends qu'il leur répugne de mettre les âmes jeunes et pures qui leur sont confiées au contact de la boue et des ordures de la rue. Mais ces jeunes gens dont ils s'efforcent de faire des hommes devront descendre demain dans la rue. Si on ne leur a pas appris qu'il faut éviter de marcher dans cette boue, comment sauront-ils suivre le droit chemin?

La transition du collège à la vie publique est trop brusque. D'une vie régulière, bien ordonnée, où tous les précipices sont cachés ou soigneusement bordés de garde-fous paternels et solides, nos jeunes gens passent tout à coup à une liberté complète qui les saisit, les grise et les égare. Au point de vue des idées politiques, ils retombent dans le moule étroit, *rouge* ou *bleu*, où leurs pères et leurs grand'pères ont passé avant eux. Et pour leur gouverne particulière dans l'exercice de leur profession ou de leur métier et dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques, ils imitent naturellement la conduite de ceux qui les entourent, d'une foule de gens haut cotés, maires, échevins ou marguilliers, qui se garderaient bien de commettre le moindre délit personnel, mais qui ne se font aucun scrupule de se faire les auteurs ou les complices de toutes sortes de malversations publiques. Il se produit ainsi dans notre société ce phénomène étrange, je pourrais même dire monstrueux, d'une éducation profondément chrétienne, de la pratique à peu près universelle de la religion, et d'une fausseté de conscience et d'une corruption morale très marquées dans le gouvernement de la

chose publique. Il y a là un mal et un danger qu'il serait criminel de ne pas dénoncer.

Qu'on laisse pénétrer dans les collèges, au moins par la voix des journaux, les clameurs et les vilénies de la rue! Et tout en formant l'intelligence et le caractère du jeune homme, qu'on lui apprenne à discerner, à la lumière des principes religieux et des vérités intellectuelles qu'on lui inculque, tout ce qu'il y a de faux, de laid et de déshonorant dans les agissements de la société. Qu'on lui grave en même temps dans l'esprit qu'il a des devoirs à accomplir envers la communauté sociale, aussi importants que ceux que réclament sa famille et lui-même. On le préparera ainsi à mieux se préserver lui-même de la contagion et à jouer son rôle dans la réforme de cette société dont il sera demain l'une des têtes dirigeantes.

Je ne dirai qu'un mot de l'enseignement primaire et secondaire. Nous sommes peut-être trop portés, comme l'ont été avant nous les autres peuples, à vouloir surcharger nos programmes d'études. Il est moins important d'enseigner beaucoup de choses que d'enseigner les choses qu'il faut et de les bien enseigner. Dans nos campagnes surtout, on devrait réduire les études aux matières essentielles. Il est inutile et dommageable de garder trop longtemps à l'école l'enfant qui devra continuer de vivre du travail des champs. Pour ceux d'une intelligence et d'un caractère exceptionnels, — et c'est à la campagne qu'on les trouvera plus souvent, — on devrait fonder plusieurs bonnes maisons d'enseignement secondaire, sortes d'étapes entre l'école primaire et le collège. Ces écoles suffiraient à préparer de bonne heure le jeune homme à l'exercice du commerce ou des métiers; et si les circonstances lui permettaient de pousser plus loin ses études, il pourrait aller de là aux maisons d'enseignement supérieur dont le nombre et les cours seraient ainsi réduits d'autant.

## DEVOIRS DE NOS HOMMES PUBLICS.

Je ne ferai pas long le chapitre des devoirs de nos hommes politiques. Je suis du métier; et je parlerais peut-être sous l'influence d'un dégoût trop vif pour être absolument juste. Mais je ne saurais laisser passer sous silence un défaut qui résulte de l'état moral dont j'ai parlé déjà: je veux dire cet égoïsme, cette paresse intellectuelle et cette soif de jouissance qui paralysent tant de caractères et alourdissent tant d'intelligences!

J'entends souvent parler de "politique pratique". On entend par là la possession du pouvoir et les avantages qu'il procure. Je ne chicanerai pas ceux qui aiment le pouvoir: il serait impossible de constituer un parti politique sans lui laisser entrevoir l'accès au faite des honneurs comme récompense de ses luttes. Mais je voudrais qu'on cherchât davantage à mériter ce succès; qu'on prisât la force morale plus encore que le pouvoir et l'honneur plus que les honneurs. Je prétends qu'à la longue, même au point de vue du succès, cette politique est la meilleure; et c'est sûrement la plus pratique pour assurer le bon gouvernement d'un pays et la bonne administration des deniers publics.

Envisagés au point de vue national, les devoirs de nos hommes politiques sont de deux sortes, à cause de la forme particulière de notre constitution.

A Ottawa, la situation est difficile. Là comme partout où nous sommes en contact avec l'élément anglais, nous avons deux dangers à éviter: celui de nous laisser paralyser, de servir d'instruments aux coteries, de jouer entre les mains de nos alliés politiques le rôle de raccolleurs de votes français à leur bénéfice et de sacrifier les droits de notre nationalité aux intérêts de parti; — et celui de nous isoler, de mettre notre race en butte à la haine ou à la méfiance de ceux qui nous connaissent mal. Nos représentants au

parlement fédéral ont pour mission d'inspirer la confiance et le respect, de parler et d'agir avec courage, avec prudence et avec fermeté. Je vous laisse à juger si ce programme s'accomplit.

A Québec, la situation est à la fois plus facile et plus dangereuse. Elle est plus facile parce que nous sommes chez nous, parce que nous sommes maîtres de nos lois et de notre administration. Elle est plus dangereuse, précisément parce que nous sommes chez nous, et qu'ayant en main le gouvernement de la seule province française du Canada, nous serons jugés sur nos actes et notre conduite. Nos législateurs provinciaux sont-ils bien pénétrés de cette responsabilité morale? Se rendent-ils compte que chaque loi mauvaise qu'ils votent, que chaque faute administrative qu'ils commettent peut devenir un clou dans le cercueil où notre indépendance législative serait enfermée? Souhaitons que le malheur nous soit épargné d'avoir un jour à nous dépouiller nous-mêmes de nos prérogatives et de notre autonomie provinciale parce que nous n'aurons pas d'autre moyen de nous délivrer d'un parlement corrompu ou impotent!

#### CLASSE DIRIGEANTE.

Je ferai appel ici à tous ceux qui peuvent constituer une classe dirigeante en dehors des partis politiques, à tous ceux qui, par leur fortune, leur intelligence et leur position sociale, peuvent influencer sur l'opinion publique et faire ou défaire les parlements.

Ce qui a fait la grande force politique de l'Angleterre, ce qui lui permettra peut-être de se relever de sa déchéance actuelle, ce sont moins ses hommes d'Etat et son parlement que la force et l'action politique de ses classes moyennes. Il serait à souhaiter qu'une classe de ce genre se formât chez nous et fit sentir son influence dans les luttes politiques et surtout dans la direction de nos grands journaux.

Il en est trop parmi nous qui sont convaincus que la politique appartient aux politiciens, comme la loi appartient aux avocats et la médecine aux médecins. Dans une démocratie, la politique appartient à tout le monde; les gouvernants ne sont que les mandataires des gouvernés, et si les gouvernants sont pervers ou impotents, la faute en est aux gouvernés. Et plus votre influence sociale est grande, plus vous êtes tenus de veiller à la conduite de ceux qui administrent la chose publique — fédérale, provinciale ou municipale. Ne dites pas que le peuple est stupide ou corrompu, qu'il accorde ses suffrages à des faiseurs ou à des emplâtres. Si, riches, influents ou instruits, vous avez négligé d'éclairer et de diriger le peuple, vous avez non seulement perdu le droit de l'accuser, mais c'est vous qui êtes les coupables.

Je connais maints personnages respectables et bedonnants, pleins de rentes et de vertus, qui lèvent les bras au ciel et déversent les flots de leurs mépris sur la politique et les politiciens, sur la charte et les échevins. Ils se gardent, d'ailleurs, de s'imposer le moindre sacrifice personnel pour réformer les mœurs; ils livrent, sans scrupule, la caisse publique aux fripons et l'œuvre nationale aux renégats. Ceux-là ont beau se glorifier d'être des pères et des époux modèles et se rendre dignes du triomphe de l'épithaphe bourgeoise, je leur dis, moi, qu'ils sont des malfaiteurs sociaux. C'est cette race d'égoïstes vertueux et satisfaits, dont le Pharisien de l'Évangile est le type accompli, qui me fait dire souvent, sans paradoxe, que les honnêtes gens sont responsables de la plupart des crimes sociaux.

#### FEMMES CANADIENNES.

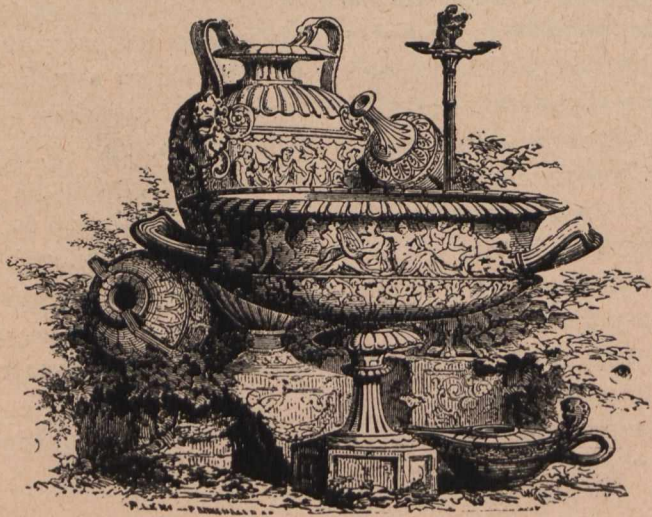
Oserai-je dire un mot de l'action sociale que la femme canadienne peut et doit exercer? Je ne sais si vous vous rendez bien compte, Mesdames, de tout ce que vous pouvez

pour le bien de votre pays. C'est vous qui imprimez à l'enfant, à cet âge où son cœur et son cerveau ne sont qu'une pâte molle entre vos mains, ces traits indélébiles qui le font ce qu'il sera toute sa vie. C'est vous qui formez le cœur et le caractère; et comme les peuples se gouvernent, grandissent ou dégènèrent par les manifestations de leur tempérament beaucoup plus que par les œuvres de l'intelligence, c'est entre vos mains que repose vraiment l'avenir de notre nationalité. Nous serons fermes, courageux, intègres et généreux, nous posséderons tous les éléments de lutte et de succès, si vous savez apprendre à ces petits êtres que vous aimez tant autre chose que boire et manger, si vous leur faites comprendre de bonne heure qu'on n'est pas créé et mis au monde pour se bien nourrir d'abord, se bien vêtir ensuite et, plus tard, avoir une belle position et faire de l'argent.

En dehors du foyer de la famille, mais sans sortir du cercle plus ou moins étendu de vos relations sociales, vous pouvez exercer une influence salutaire sur l'état moral de ceux qui vous entourent. Je ne vous demande pas de vous occuper de politique, de finances ou d'administration municipale, de faire des congrès et de lancer des programmes; mais dans le simple accueil que vous faites aux hommes de votre connaissance qui s'occupent de toutes ces choses, vous pouvez jouer un rôle très important sur ce terrain. Faites comprendre que pour vous plaire, pour se faire ouvrir les portes de votre salon ou pour aspirer à la main de votre fille, il faut d'abord être intègre et honorable, ne pas se mêler aux tripotages véreux et ne pas se ménager dans la politique ou ailleurs une popularité et des succès de mauvais aloi. Vous contribuerez par là à assainir la vie publique et la société, et à faire cesser cette promiscuité scandaleuse des honnêtes gens et des fripouilles qui caractérisent trop de nos salons.

## LES JEUNES.

Un mot à vous, jeunes gens, encore tout pleins du feu purifiant de la jeunesse. Restez longtemps jeunes, ne prêtez pas trop tôt l'oreille aux froides paroles de ceux qui vous disent que tout n'est que calcul et que le patriotisme n'est bon qu'à gonfler de périodes sonores les discours du 24 juin. Gardez votre enthousiasme, gardez-le longtemps, gardez-le toujours! Mais pour qu'il dure, ménagez-le: tempérez-le par la raison, ne le dépensez pas à tout propos, ne le perdez pas en œuvres stériles, ne le souillez pas au contact d'œuvres mauvaises. Faites pénétrer l'enthousiasme en vous-mêmes afin qu'il vous inspire au moment de la lutte, lorsque la foi ou la patrie auront besoin de vous. Soyez sérieux, cultivez votre intelligence, mettez de la dignité dans votre vie privée et dans vos manifestations publiques. Vous avez prouvé déjà que vous savez faire face aux insultes et opposer la résistance ferme et digne aux injures grossières. Préparez-vous aux luttes de demain en faisant joyeusement le travail d'aujourd'hui!







## PREDICATION de SAINT JEAN-BAPTISTE

### I

A l'entour de ses reins bouclant une ceinture,  
Jean portait un habit fait de poil de chameau;  
Sauterelles et miel formaient sa nourriture;  
Les torrents, pour sa soif, lui fournissaient leur eau.

Voilà qu'au quinzième an de l'empereur Tibère,  
La paix régnant parmi les peuples de la terre,  
Anne et Caïphe étant grands prêtres d'Israël,  
Pontius Pilatus, gouverneur de Judée,  
Hérode, l'Antipas, roi de la Galilée,  
Jean... de prêcher enfin reçut l'ordre du Ciel.  
L'univers vit alors le fils de Zacharie  
Vérifier ces mots du prophète Isaïe:  
" Une voix surgira, criant dans le désert:  
Voici l'heure du Christ, préparez sa venue;  
Rendez droits ses sentiers; que tout mal diminue;  
Que se ferme tout gouffre où le monde se perd;  
Remplissez les vallons; abaissez les montagnes;  
Hâtez-vous d'aplanir les chemins raboteux,  
De redresser partout les chemins tortueux,  
Dans les fières cités, les bourgs et les campagnes,  
Où chacun verra de ses yeux  
Le Sauveur envoyé des Cieux."

Il s'en vint donc prêcher au désert de Judée,  
 Parcourant les pays baignés par le Jourdain,  
 Déployant dans son œuvre un zèle souverain,  
 Communiquant au monde une nouvelle idée:  
 Celle du repentir et du retour à Dieu  
 Par un baptême pur dans les eaux de ce lieu.  
 Il exhortait le peuple à faire pénitence:  
 " A cause, disait-il, du Sauveur qui s'avance  
     Pour régénérer l'univers  
     Et le délivrer de ses fers."

De toutes parts, le peuple en grande multitude  
 Se pressait pour entendre un langage si rude;  
 Et tous les convertis, leurs péchés confessés,  
 Etaient par Jean-Baptiste aussitôt baptisés.

## II

Apercevant un jour, au milieu de la place,  
 Plusieurs Pharisiens, gens à perfide face,  
     Il leur cria, plein de courroux:  
 " Qui donc vous enseigna, vous, race de vipères,  
 A redouter enfin les célestes colères  
     Qui vont bientôt fondre sur vous?  
 Gardez-vous bien de dire: Abraham notre père  
 Sera notre salut; — car du sein de la terre,  
 Même de ces rochers, Dieu peut faire surgir  
 Des enfants d'Abraham qui vous feront rougir.  
 Les arbres sont déjà sondés jusqu'aux racines,  
 Et tout arbre rebelle à porter de bons fruits  
 Sera coupé, brûlé, comme un fagot d'épines:  
 Ainsi tous les méchants seront bientôt détruits...  
 Convertissez-vous donc et faites pénitence;  
     Car voilà l'unique espérance  
     Que je donne à ceux que j'instruis."

Le peuple demandait comment il fallait vivre;  
 Et Jean leur répondait: " La règle qu'il faut suivre  
     En tout, c'est la sobriété,  
     La justice et la charité.  
 Avez-vous double habit?... faites-en le partage  
     Avec le pauvre et le vieillard;  
 Votre table offre-t-elle un excès d'étalage?...  
     A l'affamé faites-en part.  
 Vous, Publicains, soyez moins cruels, moins sévères,  
     N'exigez pas plus que le droit;  
 Vous, soldats, montrez-vous, sans fraudes, sans colères,  
     Contents de ce que l'on vous doit."

III

La foule, émerveillée, anxieuse, adoucie,  
 Se demandait si Jean n'était pas le Messie...  
 " Non, leur répliquait-il, non, je ne le suis pas;  
     Gardez-vous de cette méprise.  
     Il est vrai que je vous baptise,  
 Mais dans l'eau seulement et d'un fragile bras.  
 Mon baptême n'est rien que simple pénitence.  
 Plus grand, plus fort que moi sera le Rédempteur,  
 Vrai Fils de Dieu, vrai Dieu dans sa toute-puissance.  
 Que suis-je en mon néant?... Son humble précurseur.  
 Je ne mérite pas, courbé dans la poussière,  
 De toucher aux cordons des souliers de ses pieds.  
 Il tient déjà le van pour nettoyer son aire;  
 Et quand il aura mis son blé dans ses greniers,  
 Il brûlera la paille au feu de sa vengeance,  
     Feu qui ne s'éteindra jamais.  
 Rendez-vous donc enfin dignes de sa clémence,  
     De son amour et de sa paix.  
 Il vous baptisera d'un tout autre baptême,  
     Dans les flammes du Saint-Esprit, —  
 Non plus l'avant-coureur, mais la substance même  
     Du vrai salut par Jésus-Christ."

## IV

C'est alors que Jésus vint de la Galilée,  
 Pour recevoir lui-même, aux yeux de l'assemblée,  
 Le baptême de Jean sur les bords du Jourdain.  
 Dès qu'il l'eut aperçu, Jean s'exclama soudain:  
 "Que vous veniez à moi, Seigneur, est-ce possible,  
 Lorsque c'est moi, plutôt, qui dois aller à vous?" —  
 Jésus lui répondit: "L'accord soit entre nous:  
 La justice requiert cette preuve sensible  
     Que nous obéissons tous deux  
     A notre Père dans les Cieux."

Or, Jésus baptisé, tout frémit sur la rive...  
     Le Ciel s'illumine aussitôt...  
     La lumière en sort à grand flot...  
 Sous forme de colombe à divine missive,  
 Le Saint-Esprit descend, radieux, vers Jésus...  
     Il vient se poser sur sa tête...  
     La foule, tremblante, s'arrête...  
 On admire, on adore, on ne respire plus...  
     D'en haut la parole du Père  
     Met au comble l'émotion:  
 "Voilà mon Fils... A lui, le Sauveur de la terre,  
 Toute ma complaisance et mon affection."

*F.-X. Burque, Ptre.*



## LE MASSACRE DE L'ILE D'ANTICOSTI

---

Nos lecteurs ont pu lire le récit du naufrage du R. P. Crespel, un des drames dont l'île d'Anticosti a été le théâtre, mais ce n'est pas le plus terrible et avec la gracieuse permission de Mgr Guay, nous pouvons encore leur offrir la primeur de la narration du plus épouvantable des cent quarante-quatre naufrages connus sur les côtes d'Anticosti. Ce récit est connu sous le nom de *Massacre de l'île d'Anticosti*. Nous conseillons à nos lecteurs d'envoyer leur commande pour recevoir, aussitôt paru ce livre (1) si intéressant de Mgr Guay. Il contient, en même temps que la lugubre histoire du passé de cette partie du Canada, un rapport de la transformation que subit actuellement cette île, transformation qui assure aux naufragés de l'avenir, nécessairement bien plus rares, non seulement une garantie contre des souffrances semblables à celles de leurs devanciers, mais un séjour délicieux.

---

En novembre 1828, le *Granicus*, chargé de bois, fit naufrage à la baie aux Renards, sur la partie nord-est de l'Anticosti.

Voici ce qu'en dit M. J.-U. Gregory, dans ses "Récits de voyages."

"La baie aux Renards a aussi son lugubre souvenir.

"Un pêcheur, un jour, en visitant ses pièges, aperçut une corde sur le rebord d'un rocher, mais dans le mouvement qu'il fit pour s'en saisir, il entendit, non sans effroi,

---

(1) Lettres sur Anticosti, par Mgr Chs Guay. 1 vol. in-8, magnifiquement illustré, librairie C. O. Beauchemin & Fils, Montréal.

une cloche de navire qui se mit à tinter. Voulant reconnaître la cause de ce fait extraordinaire, il contourna le rocher, et se trouva en présence de trente cadavres, triste débris du vapeur le *Granicus*, jeté sur la côte en novembre 1828.

“Tous ces hommes avaient succombé à une mort terrible, ayant eu à lutter contre le froid et la faim.

“Les scènes qui précédèrent l’agonie de ces malheureux avaient dû être épouvantables, car çà et là gisaient des lambeaux de cadavres qui avaient dû leur servir de pâture.”

Voici d’amples détails que j’ai recueillis l’été dernier (1901) au sujet de ce naufrage, appelé *Massacre de l’île d’Anticosti*.

Un drame terrible se déroulait au printemps de 1829, sur l’île d’Anticosti, à l’endroit appelé autrefois Belle-Baie, et que les Acadiens nomment *Havre d’Anticosti*, et que MM. les Anglais ont décoré du nom de Fox Bay, baie au Renard.

Belle-Baie se trouve située au nord-est de la pointe est de l’île, et offre aux navires un abri des plus sûrs contre tous les vents.

Cette sanglante tragédie eut lieu entre les hommes de l’équipage du *Granicus*, bâtiment à voiles qui se brisa sur les récifs de la pointe est de l’île, en novembre 1828.

Voici ce qui fut raconté un jour à M. Placide Vigneau, gardien du phare à l’île aux Perroquets, une des îles de Mingan, par le capitaine Basile Giasson, des îles de la Madeleine, mort à la Pointe-aux-Esquimaux, en 1873, à l’âge avancé de 93 ans.

M. Placide Vigneau qui tient, au jour le jour, depuis de longues années, un journal des faits les plus importants qui se passent sur les côtes du Labrador et des îles adjacentes du golfe St-Laurent, a consigné dans ses notes le récit de ce massacre, tel qu’il lui fut raconté par M. Basile Giasson, capitaine d’une goélette faisant la chasse aux loups marins.

“ Le 8 mai 1829, dit-il, arrivé à la hauteur du Havre d'Anticosti (Belle-Baie), le vent nous étant contraire et notre provision d'eau épuisée, je décidai d'y mouiller pour la nuit. En entrant dans le havre, nous aperçûmes une chaloupe à haute marée, et qui semblait être là depuis peu de temps. Ne voyant personne, ni aux alentours de cette embarcation, ni aux environs d'une maisonnette qui jadis avait été construite par le gouvernement pour secourir les naufragés, nous en fûmes un peu intrigués. Il était alors 5 heures de l'après-midi. Je résolus de me rendre à terre avec trois de mes hommes. C'est ce que nous fîmes en quelques minutes en sautant dans mon canot pour aller constater ce qui en était. Arrivés sur le rivage, notre premier soin fut de visiter la chaloupe; elle contenait quelques effets dispersés çà et là sur les bancs, et les avirons étaient ensemble à cinq ou six pas de la haute marée. Ne voyant personne, nous nous mîmes à crier et à appeler, mais aucune réponse ne nous fut donnée; un silence de mort semblait régner dans cette solitude. La peur nous prit, et nous retournâmes à bord pour nous armer de deux bons fusils et pour nous assurer ensuite s'il y avait bien à cet endroit quelques êtres vivants. A notre retour, à une vingtaine de pas de la hutter, le premier objet qui frappa nos regards fut une robe de soie qui avait évidemment appartenu à une femme, et tout auprès un habillement d'enfant d'environ un an. Je pris les deux robes et je les examinai avec soin. Elles étaient couvertes de taches de sang et percées de trois coups de couteau sur le corsage, dans la région du cœur. La peur s'empara à nouveau de nous, parce que nous fûmes sous l'impression que des meurtriers étaient cachés non loin de là dans la forêt et nous fûmes sur le point de retourner à notre bord. M. Jacques Bourgeois, qui était avec nous et qui n'avait pas froid aux yeux, nous dit sur un ton bien décidé “ qu'il fallait continuer nos recherches, que nous étions bien ar-

més, et que personne n'aurait le temps de nous attaquer sans recevoir du plomb dans les jambes." Son avis fut suivi et nous nous décidâmes à pénétrer dans la hutte. Pour y entrer, il fallait passer par un bas-côté. A peine eûmes-nous ouvert la porte qu'un bien triste spectacle frappa nos yeux. Des débris de cœurs, de boyaux, de fressures, etc., gisaient sur le plancher, et accrochés au plafond, six cadavres éventrés, la tête coupée ainsi que les jambes et les bras, à la jointure du coude et des genoux, et un bout de bois tenait les cuisses ouvertes. Je n'oublierai jamais la profonde horreur qui s'empara de nous tous, lorsque nous reconnûmes que c'étaient bien des êtres humains qui avaient été ainsi massacrés. Nos cheveux se hérissèrent et notre courage voulait nous abandonner malgré nous, à la vue d'une telle horreur. Ce qui nous parut fort étrange, c'est que tous ces cadavres avaient une tranche de chair d'enlevée sur la cuisse, de sept à huit pouces carrés.

"Daprès ce que nous venions de constater, il était facile de conclure que de malheureux naufragés avaient épuisé leurs vivres, que la faim avait déterminé les plus forts à sacrifier les plus faibles. Il s'agissait alors de savoir où étaient les survivants.

"Nous pénétrâmes à l'intérieur de cette cabane. Le spectacle qui s'offrit de nouveau à nos yeux n'était pas de nature à calmer notre excitation. Tout dans cette pièce était dans un désordre indescriptible. Dans la cheminée se trouvaient quelques charbons éteints et deux grandes chaudières suspendues à la crémaillère, dont l'une était remplie de jambes et l'autre de bras humains, de sorte que les pieds et les mains étaient à la surface de l'eau. Il y en avait plusieurs qui étaient à demi rongés. Les mains surtout étaient tournées la paume en dehors et semblaient demander miséricorde. Nous ne pûmes nous empêcher de verser d'abondantes larmes à la vue de ce lugubre spectacle.



“ Nous entrâmes ensuite dans une seconde pièce où il y avait des habits suspendus aux cloisons, et là se trouvaient trois grands coffres et un quart dans lequel il y avait encore un peu de sel. Comme l'un des coffres était à demi fermé, j'en soulevai le couvercle. Quelle horreur encore ! Il était rempli de chair humaine, et chaque morceau était de sept à huit pouces carrés, et salé avec autant de précaution qu'un quart de lard. Les deux autres coffres étaient aussi remplis de chair humaine salée. Toutes ces choses nous démontrèrent que tous ces malheureux naufragés n'avaient pas terminé leur vie de la même manière et que les auteurs d'une telle boucherie ne pouvaient pas être éloignés puisque la chaloupe était en lieu sûr, et que les traces de ce massacre ne paraissaient pas remonter à plus de cinq à six jours.

“ En ouvrant la porte de la troisième pièce, qui était une chambre à coucher, nous aperçûmes un homme tout habillé, couché dans un hamac et qui semblait dormir. A ses côtés se trouvait un grand couteau dont le manche était enveloppé d'un mouchoir de soie. Il nous fut difficile d'en déterminer la couleur primitive, car il était tout couvert de sang. On y distinguait cependant l'empreinte des doigts de la main. Sur le plancher gisait une jambe dont la chair était toute rongée jusqu'aux os, et tout près un vaisseau en fer-blanc rempli de bouillon. Après nous être assurés que cet homme était seul dans cette chambre, nous voulûmes connaître s'il était vivant ou mort. Je m'approchai le premier, avec précaution, auprès du hamac et je saisis le couteau. Je l'appelai plusieurs fois, mais aucune réponse. M. Jacques Bourgeois vint lui toucher la main ; elle était froide. Il lui mit la main aussi sur le cœur et l'oreille près de sa bouche ; il ne donna aucun signe de vie et semblait être mort depuis quarant-huit heures.

“ Comme il se faisait nuit, nous décidâmes de retourner à notre bord, en remettant au lendemain matin la continuation de nos recherches.

“ La nuit se passa bien triste, personne ne put clore l’œil; nous avions l’esprit hanté du lugubre spectacle de ces cadavres mutilés, et nous semblions apercevoir leurs ombres se promener sur le lieu même du sinistre.

“ Un de mes hommes fut de quart toute la nuit dans la crainte que quelqu’un n’eût appelé au secours; mais la nuit se passa dans un profond silence.

“ Le lendemain, une heure après le lever du soleil, nous étions sur le lieu de nos perquisitions. Notre premier soin fut de visiter l’homme au hamac. C’était un mulâtre, de couleur assez noire, ayant plus de six pieds, aux épaules colossales. Il paraissait avoir joui d’une force herculéenne. Après l’avoir examiné avec soin, nous fûmes tous convaincus qu’il était mort subitement d’une indigestion. Il ne portait sur le corps aucune trace de violence, si ce n’est une coupure légère sur le dessus de la main gauche. Il est probable que lorsque le massacre eut lieu, il avait laissé faire et ménagé ses forces pour tout exterminer. Telle fut au moins notre opinion.

“ Pourquoi n’avait-il pas épargné au moins un seul de ces pauvres malheureux pour lui tenir compagnie? Mystère!

“ Nous ne pouvions abandonner tous ces êtres humains sans leur donner une sépulture quelconque. Mais comment creuser une fosse à cette saison de l’année? la terre était encore gelée, et nous n’avions en notre possession ni pelle, ni pioche, ni pic. Dans notre embarras, je trouvai une vieille herminette et avec le secours d’une vieille hache, nous pûmes creuser, non sans difficulté, une fosse assez profonde et assez large pour y mettre tous ces débris humains. Tandis que nous étions occupés à creuser notre fosse, j’envoyai deux de mes hommes visiter un petit hangar qui se trouvait à quelques pas de nous, et dont l’entrée était fermée d’un morceau de vieille toile. Nous l’avions oublié. Tout à coup un cri formidable s’échappe de leur poitrine. Grand Dieu! Grand Dieu! Venez donc voir ce

qu'il y a encore ici d'horrible. A peine avaient-ils poussé avec force cette exclamation qu'ils avaient reculé d'horreur en perdant leurs chapeaux. Qu'y a-t-il donc encore, leur demandai-je?—Venez voir vous-même, me répondirent-ils! Nous nous rendîmes tous ensemble et le spectacle qui s'offrit à nos yeux était de nature à faire reculer les plus hardis. Huit cadavres éventrés gisaient sur le pavé de ce hangar. Eparses çà et là, les têtes de toutes ces malheureuses victimes au nombre de vingt-trois. C'était horrible à voir, les unes avaient le front broyé, les autres le crâne ouvert d'où s'échappait la cervelle, celles-ci le nez coupé, celles-là les yeux sortis de leur orbite. Les cheveux étaient remplis de sang, et toutes ces têtes, à l'exception de quelques-unes, étaient fracassées et semblaient avoir subi une mort des plus violentes. Après le premier moment de frayeur passé, je dis à mes hommes: Il ne faut pas perdre inutilement notre temps, travaillons à leur donner au plus tôt une sépulture, pour nous éloigner au plus vite de ce lieu de malheur. La fosse creusée, nous nous mîmes à transporter tous ces débris humains. On descendit d'abord dans la fosse les trois coffres, et ensuite le mulâtre que nous traînâmes comme un loup marin, car il nous paraissait évident que c'était lui qui avait accompli la plus grande partie de cette horrible boucherie.

“ Nous avons cru qu'il ne méritait pas les honneurs d'être porté. Nous coupâmes de grandes branches de sapin et d'épinette sur lesquelles nous déposâmes les débris des autres cadavres, et à l'aide de crochets de branches d'aulne que nous avions été couper à cet effet, nous pûmes transporter tous ces restes humains dans la fosse commune. Une vieille cuve trouvée sur le lieu du sinistre, nous servit à transporter les têtes, les jambes et les intestins de ces vingt-trois malheureuses victimes. Ce triste devoir terminé et la fosse comblée, nous retournâmes à la cabane pour y visiter les effets que nous avons aperçus. Il n'était

que juste de s'approprier les habits et autres objets qui se trouvaient dans cet obscur réduit plutôt que de les laisser à la merci des premiers venus. Je fis transporter à bord six coffres remplis de linge en assez bon état et dans lequel je trouvai une somme de deux cents piastres. On transporta aussi quatre boîtes remplies de marchandises de différentes espèces, quelques ustensiles, certains outils, etc., etc.

“ Les habits suspendus aux cloisons étaient remplis de vermine morte, et dans la crainte qu'il y en eût encore de vivante, nous ne voulûmes pas les transporter avec nous.

“ Vers les sept heures du soir le vent tourna au nord, je mis à la voile et le surlendemain matin, nous arrivions aux îles de la Madeleine. Aussitôt après mon arrivée, je remis le journal de bord à M. Colbeck, agent de l'amiral Coffin, seigneur des îles de la Madeleine. Je lui donnai en même temps tous les autres papiers que nous avions trouvés.

“ Quelques jours plus tard, après qu'il eut lu le journal de bord, M. Colbeck me dit que c'était un navire qui avait fait naufrage au cap Noir (cap Est) d'Anticosti, dans l'automne précédent. Avant de faire côte le *Granicus* avait talonné sur les galets qui se trouvent au large du havre, et que dans le même temps, un matelot se trouvant sur la vergue d'artimon, et n'ayant pas exécuté assez promptement une manœuvre commandée par le capitaine, celui-ci lui brûla la cervelle d'un coup de pistolet.

“ Le journal finissait le 28 avril 1829, et il était dit que l'équipage avait beaucoup souffert durant l'hiver, et que le capitaine paraissait prévoir, sur les derniers jours, ce qui était arrivé.

“ Quelques semaines plus tard, je recevais la visite d'un officier du gouvernement. Je lui fis voir l'argent et tous les objets que j'avais emportés. Après avoir répondu aux questions qu'il jugea à propos de m'adresser, il me demanda s'il était bien certain que j'avais enterré tous les

cadavres et autres débris que j'avais trouvés. Sur ma réponse affirmative, il me dit que tout ce que j'avais sauvé de ce naufrage m'appartenait et de partager avec les hommes de mon équipage suivant la part qui revenait à chacun. C'est ce que je fis le même jour.

“ Dans le cours du mois de juin de la même année, les hommes d'un équipage d'Arichat, Cap-Breton, débarquaient à l'anse du Beau-Cap, Anticosti, en attendant la marée pour seiner le capelan. Un d'entre eux s'éloigna des autres et dans sa course il trouva deux cadavres étendus l'un à côté de l'autre, déjà en décomposition, sous un gros arbre. Tout auprès d'eux se trouvait un bout de madrier sur lequel on avait écrit avec la pointe d'un couteau les mots suivants: What sadness! What pity! Quelle tristesse! Quelle pitié! Il y avait encore quelques autres mots qu'il fut impossible de comprendre. Quelques jours après, vers la fin du même mois, un coup de vent du nord-nord-ouest pourchassa deux goélettes des îles Saint-Pierre et Miquelon, au cap Noir, Anticosti. A peine eurent-elles jeté l'ancre que les hommes des deux équipages entendirent le son d'une cloche. Ils débarquèrent vers l'endroit d'où venait le son et trouvèrent en effet une cloche suspendue aux branches d'un arbre que le vent agitait. A quelques pas de là, ils trouvèrent le lieu du campement où avait hiverné le malheureux équipage du *Granicus*, avec une bonne partie de ses agrès et quantité d'autres objets qui avaient appartenu au navire naufragé.

“ Ils retournèrent à bord et transbordèrent poissons et sel dans une seule goélette, et l'autre chargea d'effets provenant du *Granicus*.

“ La longue-vue du malheureux navire naufragé fut trouvée par un homme du Chéticamp, Cap-Breton, au-dessus de la porte de la mesure dont nous avons parlé plus haut. On m'a rapporté que le mari de la femme qui fut tuée dans cette horrible boucherie, en apprenant la triste et

lamentable fin de son épouse, perdit complètement la raison et alla mourir quelque temps après dans une maison de santé.”

Monsieur Basile Giasson, après avoir terminé son récit, raconta comment il se faisait que les malheureux naufragés n'avaient trouvé aucun dépôt de vivres placés par le gouvernement à l'endroit même du sinistre. La hutte même où nous avons trouvé les cadavres suspendus au plafond servait de dépôt aux provisions.

Mais alors comment se faisait-il qu'il n'y avait ni gardien ni vivres?

Voici les circonstances.

Le dépôt aux provisions était confié à un nommé Godien, c'était un homme robuste, fort et dans la soixantaine. Il demeura là seul avec sa femme; celle-ci mourut au printemps de 1828. Godien n'eut pas la force ni le courage de lui faire un cercueil et de lui donner la sépulture.

Il avait enveloppé sa femme d'une couverture et déposée sur des planches dans un angle du bas-côté. Ce furent les hommes de deux goéletes venant de la chasse au loup marin qui lui donnèrent la sépulture. Godien profita d'une de ces goélettes pour y mettre son ménage et retourner lui-même aux îles de la Madeleine. De là, il se rendit à Québec, résigna sa charge, et se rendit dans le même automne sur la côte nord, sur l'île St-Charles, près de la Pointe-aux-Esquimaux, avec un compagnon, pour y faire la chasse durant l'hiver.

Le gouvernement n'ayant trouvé personne pour le remplacer, expédia une goélette à Belle-Baie, Anticosti, pour rapporter à Québec les vivres et autres effets qui se trouvaient là.

J'étais là moi-même, dit M. Basile Giasson, quand la goélette du gouvernement chargea à son bord les vivres et autres effets du dépôt aux naufragés.

C'est l'unique raison pour laquelle les naufragés du *Gra-*

*nicus* ne trouvèrent ni gardien ni provisions de bouche. M. Placide Vigneau termine son récit par la réflexion suivante: "Je suis convaincu que M. Basile Giasson m'a dit en tout la vérité, car ce vieillard était trop respectable pour y mettre du sien, puis il ajoute: nous disons quelquefois entre nous: "il est assez vieux pour mentir; mais M. Basile Giasson, était trop vieux pour ne pas dire la vérité."



JEANNE D'ARC A DOMRÉMY, Statue de H. M. A. Chapu, au musée du Luxembourg.

## LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

---

Rien n'a vécu qui n'ait été vrai, naturel, utile à quelque degré, mais rien ne renaît qui ne soit nécessaire, et qui n'ait en soi-même les conditions de l'immortalité. La mort est un assaut trop rude pour en revenir quand on n'est pas immortel.

LACORDAIRE.

Les fêtes magnifiques qui viennent d'avoir lieu à Washington (24 mai 1902), ont jeté dans les âmes françaises une joie trop profonde pour que nous songions à laisser passer outre l'occasion qu'elles nous donnent d'admirer, nous aussi, les origines providentielles de notre république et de déposer notre couronne au pied du monument que le peuple américain vient d'élever à une de ses gloires les plus pures. Il est juste, croyons-nous, qu'au moment où la mère patrie et celle que nous avons adoptée se donnent l'accolade par-dessus l'Atlantique, il est juste que les Franco-Américains soient là pour applaudir. Car, le monument qu'on vient d'élever à la mémoire de Rochambeau consacre une époque où on appelait encore nos pères "des Français de France" et quand on réveille sous nos yeux un pareil passé, on ne peut le faire sans que notre âme vibre toute entière. Et je sais que le 24 mai dernier, en dépit de toutes les splendeurs étalées dans la capitale fédérale, la plus belle fête a encore eu lieu dans un million et demi de cœurs français disséminés par toute la république mais débordant, ce jour-là, d'un même enthousiasme, émus d'une même joie.

Jusqu'ici, la renommée de Rochambeau avait été quelque peu éclipsée par la gloire de Lafayette, "le Français chéri



entre tous ” par les Américains. Mais cette sorte d’injustice historique est réparée: les Américains viennent de remettre à son rang un soldat de France qui personnifia en Amérique, la générosité de la patrie dont il fut toujours le serviteur glorieux et dévoué. Car, comme le faisait remarquer le *Transcript* de Boston, “le monument Rochambeau sera un tribut constant d’admiration et de reconnaissance pour l’armée française.”

Mais quel fut ce soldat français que la gloire, après un siècle d’oubli, offre tout à coup à l’admiration de ceux qui profitèrent davantage de ses œuvres et de son courage? Son histoire, peu connue, vient d’être étudiée sous toutes ses faces et constitue déjà une sorte d’épopée glorieuse rappelant sur plus d’un point, les fantastiques exploits des héros de la fable. Les journaux nous en donnent plusieurs versions. Nous citons la plus véridique (1):

“Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, naquit à Vendôme en 1725 et débuta dans la carrière des armes par la guerre d’Allemagne, où il se distingua d’une façon toute particulière. Il assista à la prise de Namur en 1747, fut blessé à Lawfeld et se signala au siège de Maëstricht. Il prit part à l’expédition de Minorque sous les ordres du duc de Richelieu en 1756 et le suivit en Allemagne, où il réussit à battre, en plusieurs rencontres, le prince Ferdinand de Brunswick, qui passait avec raison pour un des meilleurs généraux du temps.

“Nommé inspecteur d’infanterie en 1769, sa réputation de tacticien lui valut d’être appelé sous le ministère d’Aiguillon à faire des conférences militaires, au cours desquelles il s’efforça, avec un réel talent, de répandre dans l’armée française la science des belles manœuvres auxquelles Frédéric le Grand dut tant de succès.

---

(1) *Courrier des Etats-Unis*, 18 mai 1902.

“ Mais ce fut surtout l'expédition d'Amérique qui popularisa définitivement le nom de Rochambeau, à jamais attaché, comme celui de Lafayette, à l'indépendance des Etats-Unis.

“ Elevé au grade de lieutenant-général le 1er mars 1780, il fut désigné quelque temps après par Louis XVI pour commander les troupes françaises que le roi se décidait enfin à envoyer aux Américains. Rochambeau à la tête d'un corps d'expédition qui se composait de 6,000 hommes, fit voile du port de Brest pour l'Amérique le 2 mai 1780. Le 5 juin, la flottille française rencontra au sud-ouest des Bermudes cinq navires de guerre et une frégate anglaise qui l'attaquèrent, croyant avoir affaire à un simple convoi de marchandises. Mais le chevalier de Ternay, qui commandait la flotte, se chargea de détromper l'ennemi en lui envoyant de terribles bordées qui le forcèrent à se retirer avec des avaries considérables.

“ Le 12 juillet, l'armée auxiliaire débarquait à Newport (Rhode-Island). Le chef de l'expédition française ne tarda pas à entrer en campagne et à occuper des positions savantes. Lafayette qui, dans son zèle ardent pour la cause de l'indépendance, était venu le premier en Amérique, jouissait d'un grand crédit auprès de Washington; il insistait pour que les “insurgents” prissent l'offensive, et il voulait, dans sa généreuse mais imprudente impatience, brusquer les attaques contre un ennemi qui avait l'avantage du nombre et qui s'appuyait sur une marine imposante. Rochambeau lui écrivit de Newport en l'invitant paternellement à modérer son ardeur et à ne pas compromettre la situation par des actes de bravoure inutile et dangereuse.

“ C'est toujours bien fait, mon cher marquis, lui disait-il dans cette admirable lettre, de croire les Français invincibles; mais je vais vous confier un grand secret: d'après une expérience de quarante ans, il n'y en a pas de plus

aisés à battre quand ils ont perdu leur confiance dans leur chef; et ils la perdent tout de suite, quand ils ont été compromis à l'ambition particulière et personnelle. Si j'ai été assez heureux pour conserver jusqu'ici celle de mes soldats, c'est qu'après le plus scrupuleux examen de ma conscience, je puis dire que, sur 15,000 hommes à peu près qui ont été tués sous mes ordres, je n'ai pas à me reprocher la mort d'un seul. Vous mandez au chevalier de Chastellux, mon cher marquis, que l'entrevue que je réclame de notre général (Washington) l'embarrasse, parce que c'est lors de l'arrivée de la 2e division qu'il serait temps d'agir. Hé! monsieur, vous avez donc oublié que je ne cesse de la demander préalablement à tout?... Soyez persuadé de ma plus tendre amitié et que si je vous ai fait observer très doucement les choses qui m'ont déplu dans votre dépêche, j'ai jugé tout de suite que la chaleur de votre âme et de votre cœur avait un peu échauffé le flegme et la sagesse de votre jugement. Conservez cette dernière qualité dans le conseil et réservez la première pour le moment de l'exécution. C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son cher fils Lafayette qu'il aime, aimera et estimera jusqu'au dernier soupir."

"L'entrevue que le chef de l'expédition française réclamait avec tant d'insistance eut lieu le 22 septembre 1780; Rochambeau, dans cette entrevue, fit sentir à Washington les dangereuses conséquences d'une attaque intempestive et développa devant lui de sages principes de conduite, qui furent acceptés de part et d'autre comme base d'un nouveau plan de campagne.

"L'exécution de ce plan réussit si bien que le général anglais Cornwallis, renfermé dans Yorktown et assiégé par les armées alliées, ne put faire de sortie sans être repoussé et se vit enfin réduit à parlementer sous le feu de l'artillerie française qui menaçait de l'écraser. La capitulation fut signée le 19 octobre 1781.

“ Le général anglais et son corps de 8,000 hommes se rendirent prisonniers de guerre avec 214 pièces de canon et 22 drapeaux.

La prise du général en chef de l'armée anglaise fut un coup décisif, elle opéra un bouleversement du ministère britannique et fit prendre au parlement la résolution de renoncer à toute entreprise offensive. La paix fut signée le 1er juin 1783.

En souvenir des services de Rochambeau, le congrès des Etats-Unis lui donna deux pièces de canon prises sur l'armée anglaise et y fit graver les armes du général. Le congrès chargea en outre le secrétaire d'Etat de recommander à la faveur du roi de France Rochambeau et son armée, dont la bravoure, la discipline et l'union avec les soldats et les citoyens des Etats-Unis avaient mérité l'estime et la reconnaissance des Américains.

Après la prise de Yorktown, Washington, pour exprimer à ses alliés son respect, fit défiler les troupes françaises entre deux haies de ses troupes. Il fit battre les tambours et ordonna qu'à tout ce qui était français ou rappelait la France d'insignes honneurs fussent rendus.

Rochambeau prit congé du général américain qui, lui, retournait à sa charrue. En passant à Philadelphie, il trouva les notables assemblés, qui lui remirent cette adresse. Sa lecture fera mieux comprendre que n'importe quel développement pourquoi le nom de Rochambeau est honoré aux Etats-Unis:

“ Par les représentants des Etats-Unis assemblés en congrès, le 1er janvier 1783.

“ Le ministre plénipotentiaire de S. M. T. C. ayant communiqué au congrès, par le moyen du secrétaire des affaires étrangères, le 7 décembre dernier, la résolution prise d'embarquer l'armée sous les ordres du comte de Rochambeau, et, le 29, son embarquement et son départ actuel, ainsi que l'intention de Sa Majesté de leur ordonner de revenir

toutes les fois qu'il se présenterait un objet pour lequel elle pourrait efficacement coopérer avec les troupes des Etats-Unis: résolu que le secrétaire pour les affaires étrangères informera le ministre de France que quoique le congrès ne saurait voir, sans regret, le départ d'une armée à la bravoure de laquelle il est si grandement redevable de la réduction des forces ennemies dans ce pays, il a néanmoins trop de confiance dans l'attention de Sa Majesté aux intérêts de l'alliance pour ne pas être persuadé que l'ordre pour le départ de cette armée a été dicté par la conviction qu'elle pourrait être employée plus utilement ailleurs contre le commun ennemi; que le congrès prie M. le ministre plénipotentiaire de faire connaître à Sa Majesté les sentiments de gratitude dont il est pénétré pour l'attention à ses intérêts immédiats, manifestée par le secours important qu'elle lui a si longtemps donné, et par sa détermination généreuse d'ordonner à ses troupes de revenir dans ce pays toutes les fois que les circonstances permettraient une coopération avantageuse avec les armées des Etats-Unis; que le congrès désire, par le moyen de M. le plénipotentiaire, recommander d'une manière particulière le comte de Rochambeau et l'armée sous ses ordres à la faveur de Sa Majesté, ayant la plus grande raison d'être satisfait de sa bravoure et de sa bonne conduite, ainsi que de la discipline exacte à laquelle le congrès est redevable de la parfaite harmonie qui a si heureusement subsisté entre cette armée et les soldats et citoyens des Etats-Unis;

“ Résolu que le président du congrès fera les remerciements du congrès d'une manière particulière à S. E. le comte de Rochambeau et lui fera connaître sa haute estime pour les talents distingués qu'il a déployés avec tant d'avantage pour ces Etats dans les conjonctures les plus importantes, ainsi qu'à raison de la discipline exacte et exemplaire qui a brillé uniformément parmi les troupes

sous ses ordres et qui lui a acquis, à juste titre, l'admiration et l'estime des citoyens de ces Etats, qui conserveront à jamais un souvenir affectionné de ses services signalés, et des égards pleins de délicatesse qu'il a eus en tout temps pour leurs intérêts particuliers."

"Rochambeau quitta la terre américaine, guetté par les Anglais qui essayèrent de le faire prisonnier, et tourmenté par la tempête. A Versailles, le roi le reçut avec beaucoup de distinction; il lui attribua la défaite de Cornwallis, d'où était sortie la paix. Il lui accorda les entrées de la chambre, lui donna le cordon bleu. Il ratifia toutes les faveurs qu'il sollicitait pour ses lieutenants, puis le nomma au gouvernement de la Picardie. Mais le maniement des affaires n'était point dans ses goûts; il était sans souplesse pour l'intrigue. Aussi aspira-t-il à reprendre sa place, la Révolution venue, dans la vie des camps. Il y fut encore un beau soldat, mais on lui préféra Dumouriez.

"La Terreur n'ayant à lui reprocher que son titre de "dernier maréchal du dernier tyran" le jeta dans ses prisons. Le premier des compagnons d'infortune qu'il y rencontra fut Malesherbes.

"Eh! bon Dieu, monsieur le maréchal, que faites-vous ici? — Et vous, lui répondit-il, qui vous y amène? — De l'argent, lui répliqua-t-il, que j'aurais reçu des Anglais pour défendre Capet!

"La Conciergerie était le vestibule de la mort. On l'y oubliait. Il s'obstinait à demander les motifs de sa détention. On remettait de le lui dire de jour en jour. Il énumérait, dans une lettre très digne, sa longue et glorieuse vie.

"Jugez vous-mêmes, citoyens, si l'extrait de cette vie est celle d'un ambitieux vulgaire ou celle d'un patriote loyal et zélé qui n'a jamais varié dans les services qu'il a rendus à sa patrie pendant vingt-cinq ans, dans les deux hémisphères.

“ Réclamer justice, c'était se rappeler à l'attention des bourreaux. Mais sa fierté s'irritait de cet oubli. Rondement, il rappelait à l'ordre ses accusateurs. Il écrivait au président du tribunal :

“ Voici la décade encore passée sans que tu aies pu réaliser l'espérance que tu m'avais donnée. Je ne doute pas, citoyen président, que tu n'aies été chargé d'affaires, car je ne peux croire que sous le régime de l'égalité un ci-devant noble n'ait pas le droit de marcher le premier à l'échafaud et ne puisse être le dernier à justifier son innocence. Ce ne sont pas là les principes que j'ai reçus de Washington, mon collègue et mon ami, pendant la guerre que j'ai faite avec lui pour la liberté de l'Amérique.

“ Cette fière et habile protestation eut, cette fois, son effet; les portes de la prison, au lendemain du thermidor, s'ouvrirent. Napoléon, plus tard, disait à Rochambeau, lui présentant les vainqueurs de Lodi, de Marengo et d'Austerlitz: “ Maréchal, voilà vos élèves!”

Tel est l'homme que la république américaine vient de saluer comme un de ses libérateurs. Certes, on ne pouvait honorer la France en un soldat plus pur et plus vaillant! Et il faudrait consacrer avec une égale gratitude le nom de celui qui a poussé le gouvernement américain sur le chemin de la reconnaissance et qui est l'instigateur véritable de la démonstration qui vient d'avoir lieu à Washington. Ce nom, c'est celui de M. Jules Bœufve, depuis vingt-cinq ans membre de l'ambassade de France à Washington.

M. Bœufve avait remarqué, dès les premières années de son séjour en Amérique, que les honneurs multiples rendus à Lafayette contrastaient étrangement avec l'oubli dont on semblait entourer le nom de Rochambeau. Et on sait que Lafayette agissait de son plein gré tandis que Rochambeau représentait réellement toute la nation française venue au secours des Américains. Il y a déjà huit statues de

Lafayette aux Etats-Unis, tandis que la première statue de Rochambeau vient d'être dévoilée. Des villes portent le nom de Lafayette dans chacun des Etats suivants: Alabama, Californie, Géorgie, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiane, Michigan, Missouri, New-Jersey, New-York, Ohio, Orégon, Pennsylvanie, Rhode-Island, Tennessee, Texas, et Virginie, sans compter les Lafayette Hill, Lafayette Springs et Lafayetteville dans d'autres Etats. Cela suffit pour indiquer la manière dont les noms de ces deux grands Français ont été employés par les Américains: l'un est devenu un héros populaire, tandis que l'autre reste inconnu. C'est pour corriger cette erreur que M. Bœufve a entrepris de faire acquitter la dette de reconnaissance que les Etats-Unis devaient encore au commandant en chef des forces françaises pendant la guerre de l'Indépendance. Il a réussi et nous devons l'en féliciter avec toute la nation qui applaudit le résultat de ses démarches.

Grâce à lui, le 24 mai 1902 sera désormais une date consacrée dans l'histoire des Etats-Unis par un souvenir heureux et français. Depuis cette date on admire à Washington la statue de Rochambeau, un des héros de la guerre de l'Indépendance, le commandant des troupes alliées à Yorktown; depuis cette date, on sent revivre d'une façon plus vigoureuse la vieille amitié qui doit unir à jamais dans une commune affection deux peuples également fiers de leur liberté et si bien faits pour se comprendre. D'ailleurs, une amitié, scellée comme celle-là, au sein de luttes glorieuses, ne meurt pas. La politique qui en atténue quelquefois l'ardeur ne peut jamais qu'en atteindre les dehors. Au fond, le sentiment reste invulnérable et il ne faut qu'une occasion propice, un anniversaire béni, pour dévoiler la place préférée qu'il ne cesse pas d'occuper au fond des cœurs. Il est dans le sang et une génération ne peut pas le repousser, même après un siècle, sans repous-



ser en même temps ses plus pures traditions nationales. C'est ce sentiment qui vient de réunir devant la statue de Rochambeau deux républiques sœurs. L'étiquette protocolaire elle-même est sortie de sa réserve pour laisser un plus libre cours au patriotisme fier qui animait les deux peuples. On le pressentait déjà au ton des lettres admirables échangées par les présidents Roosevelt et Loubet. Les Etats-Unis et la France se sont réjouis ensemble, les uns d'avoir connu les héros de leur liberté, l'autre de les avoir produits, tous deux d'avoir fondé la plus belle république du monde. La statue de Rochambeau apportée ici par les chefs de l'armée et de la marine françaises rappelle admirablement le sentiment auquel nous la devons, sentiment d'amour pour celui qu'à Newport on appelait le "vieux père Rochambeau" et qu'à Paris Napoléon proclamait "le père de l'armée française". Ce monument est bien à sa place à Washington. A quelques pas de là se trouve la statue de Lafayette, "le chéri". Ces deux compagnons de bronze ainsi rapprochés comme le furent dans leur vie ceux qu'ils représentent sur ce même sol témoin de leur valeur et fécondé par leurs travaux, seront également vénérés et bénis par les descendants de ceux qui marchèrent à leur suite et contribuèrent à édifier leur commune gloire.

*J.-L.-K. Laflamme.*

Woonsocket, R.-I., 25 mai 1902.



## A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

---

Les élections françaises.—Le premier scrutin.—Inexactitudes télégraphiques.—Résultat incertain.—Le second scrutin.—Jules Lemaître.—Paul de Casagnac.—Edouard Drumont.—Monsieur Piou.—Un discours de lord Salisbury.—La victoire de l'ordre en Belgique.—Déroute socialiste.—La majorité d'Alphonse XIII, roi d'Espagne.—Les catastrophes de la Martinique et de Saint-Vincent.—Au Canada.—Sir Wilfrid Laurier.—Mort du ministre de l'Agriculture de Québec.

Comme nous l'annoncions dans notre dernière chronique, les élections françaises ont eu lieu le 27 avril dernier; et un second scrutin, pour les ballottages, a été tenu le 11 mai. Quel est le résultat réel de cette grande consultation populaire? Il est encore assez difficile de le préciser. Au lendemain du premier vote, le télégraphe nous annonçait bruyamment une éclatante victoire pour M. Waldeck-Rousseau. D'après les dépêches celui-ci aurait enlevé haut la main les élections; non seulement il était victorieux, mais il sortait de la lutte fortifié, maître d'une majorité écrasante, plus puissant qu'avant la bataille. Subséquentement, les agences télégraphiques nous firent entrevoir que le succès du ministère français n'était peut-être pas aussi considérable. Mais, en somme les nouvelles communiquées par le cable tendaient à faire croire au triomphe du cabinet Waldeck. On nous transmettait le bulletin du ministre de l'Intérieur, d'après lequel 248 ministériels auraient été élus contre 163 antiministériels, ce qui donnait au gouvernement une majorité de 85 voix. Mais on s'abstenait soigneusement de nous faire connaître les bulletins de l'opposition, ou même celui du *Temps*, journal plutôt sympathique au sieur Waldeck, lesquels représentaient la situation sous une toute autre couleur.

La vérité c'est que le 28 avril, les deux partis réclamaient la victoire, et que, malgré ses vantardises, le cabinet Waldeck se trouvait en mauvaise posture. Il était battu dans Paris, et divers pointages le montraient en minorité sur l'ensemble des résultats. Il n'est pas sans intérêt de donner ici quelques-unes des statistiques publiées par la presse. Voici d'abord celle du ministre de l'Intérieur:

411 députés élus au premier tour, dont 248 ministériels et 163 antiministériels:

Les 248 ministériels se répartissent ainsi:

Républicains.....	86
Radicaux.....	99
Radicaux-socialistes.....	42
Socialistes.....	21

Les 163 antiministériels se répartissent ainsi:

Nationalistes.....	32
Républicains.....	64
Conservateurs.....	65
Socialiste-révolutionnaire.....	1
Socialiste-nationaliste.....	1

L'Agence Havas, de son côté, donnait les chiffres suivants:

Conservateurs élus.....	47
Nationalistes élus.....	42
Républ. antiministériels élus.....	81
Républicains élus.....	81
Radicaux élus.....	88
Radicaux-socialistes élus.....	49
Socialistes élus.....	23
Socialiste-guesdiste élu.....	1
Ballottages.....	177
Total.....	589

Arrêtons-nous un instant à cette classification. Nous y voyons que 47 conservateurs, 42 nationalistes et 81 républicains antiministériels y étaient donnés comme élus, soit un total de 170 pour l'opposition; tandis que 88 radicaux, 49 radicaux-socialistes, 24 socialistes y figuraient parmi les candidats heureux; soit 161 partisans du cabinet. Restaient les 81 républicains tout court, sans épithète. C'est ici que les pointages ont différé, c'est sur cette catégorie de vainqueurs que se sont donné carrière les spéculations divergentes. La plupart de ces députés, républicains de bonne marque, n'avaient point pris de position parfaitement tranchée sur la question ministérielle. Et chacun s'est empressé de les tirer à soi. — Ils m'appartiennent, s'est écrié le ministère. — Ils sont avec moi, a riposté l'opposition. — De là un écart considérable dans l'estimation du résultat général.

On s'est efforcé de faire le départ des ministériels et des oppositionnistes parmi ces 81 républicains en litige. Il est certain qu'un grand nombre d'entre eux sont hostiles à la politique jacobine suivie par le gouvernement. En tenant compte de ce fait les groupes antiministériels ont établi des statistiques peu consolantes pour M. Waldeck-Rousseau. L'association nationale républicaine a publié cette classification basée sur des documents, déclarations ou actes incontestables: "Antiministériels (républicains progressistes, libéraux, ralliés, nationalistes, conservateurs): 218; ministériels (progressistes dissidents, radicaux socialistes et socialistes): 184; soit 34 voix de majorité antiministérielle."

D'autre part, l'Alliance progressiste a communiqué la statistique suivante dressée par son bureau politique:

410 résultats connus.

Antiministériels.....	213
Ministériels.....	136
Douteux.....	11

Mais ce qui a causé le plus de joie aux organes de l'opposition ç'a été la classification du *Temps* dont la tendance était ministérielle. Voici les chiffres de ce grand journal, peu suspect de complaisance pour les antiministériels: "Les élections ont abouti à la nomination de 22 socialistes (dont 4 dissidents), 150 radicaux ou radicaux-socialistes, 28 républicains ministériels, 114 républicains progressistes, 26 ralliés, 33 nationalistes et 38 réactionnaires (monarchistes ou impérialistes)." Le premier tour de scrutin aurait donc produit, d'après le *Temps*, 211 députés antiministériels, contre 200 ministériels.

\* \* \*

De tout cela il ressort que ce premier tour n'a pas été favorable au ministère. Quelques extraits de journaux feront mieux saisir la situation, telle qu'elle se dessinait le 28 avril. La *Croix* publiait ces lignes:

"En présence d'un ministère qui possède la puissance incontestable du pouvoir, qui ne craint pas de se servir de la pression la plus éhontée, ce serait déjà beaucoup pour ses adversaires de ne pas reculer et de coucher sur leurs positions.

"Nous avons fait davantage et, comme le montrent nos statistiques, nous faisons un pas en avant vers l'affranchissement d'un joug qui pèse si lourdement sur la France."

*L'Univers* disait, de son côté:

"Vainqueurs ou vaincus? Ni l'un ni l'autre de ces mots ne convient pleinement à notre situation.

"Vainqueurs? hélas!... Il est vrai assurément, que le ministère, en dépit de ses calculs impudemment et maladroitement falsifiés, a subi un échec; il ne sort point du combat sans blessures. Au premier tour du scrutin, c'est l'opposition qui l'emporte, à quelques voix de majorité.

Mais la bataille est loin d'être finie. Dans le plus grand nombre de ballottages, il serait puéril de le dissimuler, le chiffre des voix sectaires et révolutionnaires est plus élevé que le total des voix franchement antiministérielles. La victoire est suspendue jusqu'au 11 mai. Serait-elle à nous, ce jour-là, — comme on doit l'espérer quand même, — elle n'en resterait pas moins réduite en ses proportions, très chancelante en ses résultats. Non, ce n'est pas le temps de chanter le triomphe.

“Sommes-nous donc vaincus? Non certes! Dès lors que, malgré les ressources formidables et multipliées dont le cabinet dispose, appuyé sur la pression administrative, ayant à son service une armée de fonctionnaires et soutenu par l'or des fonds secrets, il lui a été impossible, non seulement d'entamer le bloc de l'oppositoin, mais encore de maintenir absolument les positions gouvernementales, il est bien certain que nous ne sommes pas vaincus. Le découragement serait donc hors de saison; l'espoir, au contraire, est vraiment justifié.”

Dans la *Vérité* du 29 avril, M. Arthur Loth écrivait:

“Les élections actuelles ne donneront pas, ne pourront pas donner de résultat. Elles s'annoncent, il est vrai, dès le premier tour de scrutin, comme un échec partiel pour le ministère, comme un demi-succès pour le parti français et catholique. On doit s'en féliciter. Il y a eu là un généreux effort de patriotisme, une belle ardeur de prière, un vrai mouvement national. C'est consolant. Mais la Chambre divisée à peu près également en deux, et dont chaque moitié comprendra des fractions opposées, cette Chambre, expression exacte de l'état de division du pays, est frappée d'avance d'impuissance. Elle ne donnera pas de majorité, elle ne donnera pas de ministère.”

Ecoutez maintenant l'éminent leader de la Patrie française, M. Jules Lemaitre:

“ Je n’ai que le temps de vous dire très brièvement mon impression.

“ Nous avons contre nous un ministère de trois ans de durée, la machine administrative toute entière, les fonds secrets, la corruption, même la fraude toute pure, la plus formidable pression qu’on ait jamais exercée sur des électeurs, et la rage, prête à tout, de la franc-maçonnerie menacée.

“ Et c’est pourquoi, tandis que je prédisais à nos amis la victoire, je me demandais parfois si nous pourrions seulement garder nos positions.

“ Or la victoire, nous l’avons dès maintenant, et très réelle, et très significative.

“ Paris a été admirable. Nous gagnons à Paris six sièges : nous en gagnerons dix autres. L’élection de Syveton, de Bonvalot, de Spronk, etc. ; Brisson perdu, Millerand et Viviani en détresse, voilà de fort bons commencements.

“ J’estime, après un sévère examen, que notre gain est de 25 sièges pour le premier tour, et qu’il sera de 40 ou 45 au scrutin de ballottage.”

L’ami de Jules Lemaitre et son compagnon de lutte, François Coppée, formulait ces pronostics encourageants :

“ De même qu’il a placé à l’Hôtel-de-Ville une forte garnison de patriotes, Paris enverra le 11 mai prochain un solide bataillon de nationalistes au Palais-Bourbon.

“ Certes, nous n’avons pas à nous plaindre des élections de province. D’après le calcul de nos adversaires eux-mêmes, elles donnent à l’opposition antiministérielle une vingtaine de voix de majorité. Quand on songe aux forces énormes dont disposait le gouvernement et dont il a usé jusqu’à l’abus le plus scandaleux, quand on se rappelle qu’il avait, pour l’assister dans cette circonstance critique, l’influence secrète et si redoutable de la franc-maçonnerie

et l'aide de la haute banque juive, quand on se souvient surtout que la masse électorale a toujours peur du changement, quel qu'il soit, il faut considérer ce résultat comme très significatif et y voir la condamnation du despotisme jacobin que nous avons la honte et la douleur de subir.

“Tout l'Est de la France, des provinces entières sont avec nous, et partout, même là où nous avons rencontré le plus de résistance, le chiffre des suffrages patriotiques a augmenté dans une proportion considérable. Tout nous permet de croire que le scrutin de ballottage maintiendra notre succès, si même il ne le renforce pas.”

Comme on le voit, les deux académiciens devenus hommes politiques par patriotisme, faisaient entendre une note très optimiste.

\* \* \*

En résumé, après avoir scruté les chiffres et les expressions d'opinion que nous venons de reproduire, il nous semble incontestable que le ministère Waldeck-Rousseau sortait assez éclopé de la journée du 27 avril. La majorité de quarante ou cinquante voix qu'il possédait dans la dernière législature était évanouie. Des chefs ministériels importants comme Millerand, le leader collectiviste, membre du cabinet, Brisson, — le cardinal du triangle, — Viviani, Mesureur, étaient en détresse. Et la défaite d'antiministériels considérables, tels que MM. Jacques Piou, Paul de Cassagnac et Edouard Drumont, tout en consolant un peu les jacobins, ne compensait par les échecs subis par tant de membres de la bande sectaire et persécutrice.

Mais il restait une autre journée d'épreuve, celle du 11 mai, où devaient avoir lieu les élections de ballottage. A-t-elle raffermi le ministère ébranlé par le premier scrutin? Oui, si nous en devons croire les agences télégraphiques. Les dépêches reçues le 12 mai nous annonçaient l'élection de 19 ministériels contre 9 antiministériels à



Paris, et de 128 partisans du cabinet contre 40 adversaires seulement, comme résultat général dans la capitale et la province. Voilà ce que nous a dit le câble transatlantique. Mais n'oublions pas que le câble est aux mains de compagnies juives et maçonniques qui semblent avoir pour règle d'étouffer ou de dénaturer la vérité, lorsque la vérité les gêne. Une expérience de plusieurs années nous permet d'affirmer qu'il faut user avec elles d'une sage défiance. Leurs communications sont rarement véridiques et impartiales, lorsqu'il s'agit des affaires religieuses et des affaires françaises. Durant l'affaire Dreyfus, elles ont systématiquement empoisonné l'opinion de ce côté-ci de l'Océan. Nous croyons donc plus prudent d'attendre notre courrier de France pour nous former une idée exacte de la situation. (1)

La nouvelle chambre doit se réunir le 1er juin. Le vote sur la question du président fournira sans doute aux observateurs politiques quelques indications quant à son tempérament. Il est probable que M. Deschanel sera encore candidat au fauteuil, et que M. Brisson — sauvé du naufrage par Marseille, — essaiera une fois de plus de lui disputer cet honneur. Nous croyons que M. Deschanel sera réélu par une forte majorité. Mais son succès ne devra pas être pris comme un indice certain de ce que sera le premier vote qui se donnera sur la question de confiance ou de non confiance au cabinet. En effet, l'élection du président se fait au scrutin secret, et M. Deschanel a toujours eu en sa faveur, durant la dernière législature, un grand nombre de députés républicains modérés qui donnaient cependant leur appui au ministère dans les scrutins publics.

Les novellistes font circuler bien des rumeurs. On pré-

---

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, les journaux français nous sont parvenus ; et malheureusement, il n'y a plus de doute : le ministère Waldeck-Rousseau l'emporte par une assez forte majorité.

tend que M. Waldeck-Rousseau va maintenant se retirer du pouvoir. On sait qu'il a affiché la prétention d'avoir sauvé la République. Après avoir accompli son œuvre, il remettrait le timon de l'Etat à M. Bourgeois, par exemple, et attendrait le moment où l'expiration du terme d'office de M. Loubet le ferait monter au rang suprême, à la présidence de la république.

\* \* \*

Nous avons vu que trois des hommes les plus importants de l'opposition, MM. Piou, Cassagnac et Drumont ont été vaincus. Voici avec quel accent chacun d'eux constate sa défaite. M. Piou est calme et résolu; il écrit à ses électeurs:

“ A tous ceux qui m'ont soutenu dans la lutte qui vient de finir, j'adresse mes plus vifs remerciements.

“ Je luttai par devoir; la défaite ne me laisse ni découragement ni amertume.

“ Depuis trois ans, vous avez vu l'embauchage électoral se poursuivre dans la circonscription à l'aide des ressources administratives; la violence et la fraude ont achevé à la dernière heure l'œuvre de la corruption.

“ Une ébauche d'organisation, commencée presque sous le feu de l'ennemi, a suffi pour arrêter net dans le pays les progrès du radicalisme socialiste: une organisation plus complète assurerait vite son échec.

Cette organisation est la tâche de demain; elle se fera.”

M. de Cassagnac est, naturellement, plus sonore; il s'écrie:

“ Notre consolation est d'avoir accompli notre devoir.

“ Je souhaite à ceux qui nous ont fait défection, notamment aux républicains modérés et libéraux, en la faveur de qui j'étais loyalement et patriotiquement intervenu partout, et qui se sont concentrés au profit d'un candidat radical, contre moi, de n'avoir pas à se repentir bientôt de cette trahison et de cette lâcheté.

“ Ils ont livré notre arrondissement à la révolution.

“ Ils ont arraché de mes mains le drapeau de la conservation sociale.

“ Et le voilà, les plis déchirés, la hampe brisée, à terre, le pauvre drapeau que vous m'aviez confié, et que j'avais porté fièrement!

“ Un autre, il faut l'espérer, le ramassera, le relèvera.

“ Moi, j'y renonce; j'ai accompli ma tâche et, éccœuré, je rentre dans le rang.

“ Mais, bien que vaincu, je ne suis pas, grâce à Dieu, désarmé complètement!

“ Si la tribune m'est désormais fermée, je reste debout la plume au poing, résolu jusqu'au dernier souffle et sans jamais connaître la défaillance, sans jamais désespérer, à combattre pour mes croyances, pour ma Foi, pour nos biens, pour notre sécurité, pour ce qui subsiste encore de l'honneur national et de nos libertés.”

Quant à M. Drumont, il ne pouvait manquer de dénoncer la juiverie:

“ La juiverie ordonnait et le gouvernement obéissait; c'était dans l'ordre, lisons-nous dans sa lettre aux électeurs. On aurait pu croire, néanmoins, que les Algériens, qui avaient fait preuve de tant d'énergie civique et résisté aux abominables vexations et aux monstrueux abus de pouvoir de Lutaud, se seraient montrés plus fermes.

“ Il en a été autrement; ceux qui ont fléchi se repentiront bientôt d'un moment de faiblesse: ils verront les juifs pour lesquels l'élection du 27 avril a été une éclatante victoire, reprendre leur arrogance d'autrefois et s'efforcer de mettre sous leurs pieds les hommes de patriotisme et de cœur devant lesquels ils tremblaient il y a quelque temps encore.

“ Quant à moi, citoyens, j'ai conscience de n'avoir rien à me reprocher.

“ En acceptant l'honneur de vous représenter, je n'ai

obéi à aucune pensée d'intérêt, à aucune ambition basse; je n'avais pas besoin du mandat de député pour acquérir une notoriété que mes œuvres m'avaient déjà donnée, et vous savez tous que mon indemnité parlementaire a toujours été consacrée tout entière à aider nos camarades.

“ Mes adversaires eux-mêmes, parmi ceux qui ont conservé quelque bonne foi, ne peuvent prétendre que j'aie jamais dévié une minute du programme que j'avais accepté, et sur lequel j'avais été élu.”

De ces trois défaites, c'est sans aucun doute celle de M. Piou qui est la plus regrettable. Cassagnac et Drumont sont des lutteurs dont les coups toujours violents ne portent pas toujours juste. M. Piou, lui, a l'étoffe d'un leader. Nous espérons qu'on trouvera le moyen de lui rouvrir les portes du parlement. Sa présence y est nécessaire aux honnêtes gens.

\* \* \*

En Angleterre, on se prépare au couronnement du roi, et l'on attend des nouvelles de la paix Sud-Africaine. Quelles seront ces dernières? On commence à craindre qu'elles ne soient pas très bonnes. Les chefs et les délégués boërs réunis en conférence à Vereeniging, ne semblent pas disposés à accepter d'autres conditions que l'indépendance des deux républiques, et alors ce sera la continuation de la guerre.

Le 7 mai courant, lord Salisbury a prononcé devant la Primrose League, un discours à sensation. La note dominante de cette harangue était l'optimisme, ce qui n'est pas habituel avec le premier ministre. Au sujet des négociations pour la paix, il a prononcé les paroles suivantes:

“ Il n'y a aucun motif pour affirmer que les bonnes dispositions montrées par le gouvernement, en écoutant tout ce qui peut être dit, soient la preuve que le gouvernement abandonne, en quoi que ce soit, la position qu'il a prise

précédemment et soit disposé à reconnaître que les droits qu'il a proclamés ne sont plus valables.

“ Les droits que nous réclamons dans la politique que nous avons exposée restent absolument ce qu'ils étaient. Nous ne pouvons pas permettre, après les terribles sacrifices que le gouvernement a faits, que les affaires retombent dans une position telle que l'ennemi puisse renouveler la lutte à la première occasion.

“ Il ne peut y avoir aucun doute: la prise du gouvernement sur le pays doit être de nature à rendre impossible tout renouvellement de lutte. Il est important que cela soit déclaré avec netteté.

“ Je désire n'inspirer aucun sentiment d'amertume à des adversaires que je souhaite ardemment voir jouir de l'ordre et de la toute-puissance que le système colonial anglais confère à toutes les autres nations sœurs.”

Il semble bien évident que la guerre ne sera pas terminée lorsque le couronnement de Sa Majesté le roi Edouard VII aura lieu, le 26 juin prochain. C'eût été pourtant une heureuse nouvelle à annoncer au peuple anglais dans cette circonstance solennelle. (1)

\* \* \*

Dieu merci, les troubles en Belgique se sont terminées par le triomphe de l'ordre et du gouvernement. L'énergie du ministère catholique a dompté les meneurs socialistes, et le parti de l'émeute, après avoir subi une sanglante défaite, a dû mettre bas les armes. La révision ayant été rejetée par un vote de 84 contre 64, les chefs collectivistes avaient fait voter la grève générale, espérant intimider ainsi le roi et le cabinet. Mais ils avaient mal calculé. Le gouvernement est resté inébranlable, et les masses ou-

---

(1) Les dernières nouvelles sont meilleures, et semblent indiquer que la paix va se faire bientôt.

vrières n'ont répondu que partiellement à l'appel des agitateurs. En même temps les émeutes étaient réprimées partout avec une vigueur et une promptitude qui produisirent une crainte salutaire.

Les leaders socialistes se convainquirent bientôt que la partie était perdue. "En effet, écrit un correspondant, ils se vantaient de mobiliser 400,000 hommes, ce qui n'est pas même la moitié de la population ouvrière industrielle: or, même d'après les évaluations les plus larges, il y eut à peine 100,000 grévistes, au plus fort de la crise, et dans le nombre, beaucoup de chômeurs forcés ou accidentels. D'autre part, on murmurait dans les rangs; les Flandres et le pays de Liège ne suivaient pas le mouvement. De nombreux ouvriers annonçaient qu'ils allaient retourner à l'atelier dès le lundi ou le mardi suivant. Les patrons devenaient menaçants, le commerce s'irritait. De crainte de s'aliéner, en vue des élections législatives, fixées au 25 mai, toute une foule de leurs propres partisans, les libéraux se retournèrent contre les socialistes, et les progressistes supplièrent ces derniers de décider la reprise du travail. Ce qui fut fait dès le dimanche matin, encore une fois, pour se donner une contenance, car ils ne pouvaient empêcher cette reprise: elle aurait eu lieu malgré eux."

Cette victoire de la société sur la révolution doit être saluée avec joie par les honnêtes gens de tous les pays. L'échec du parti socialiste belge est une bonne leçon pour les collectivistes internationaux.

\* \* \*

La régence en Espagne est terminée; le jeune roi Alphonse XIII vient de prendre possession du pouvoir. Il n'est âgé que de 17 ans; en Espagne c'est l'âge de la majorité royale. La noble femme qui remet maintenant à son fils les rênes de l'Etat a porté le fardeau du pouvoir suprême durant une période mouvementée. A l'extérieur

comme à l'intérieur elle a dû faire face à bien des orages. Dans toutes les crises que le royaume a traversées, elle s'est montrée vraiment reine. Et en se retirant aujourd'hui, elle emporte le respect et l'admiration de l'Espagne et du monde.

Le roi Alphonse XIII est né le 17 mai 1886, six mois après la mort de son père Alphonse XII, ce qui fait dire aux Espagnols qu'il est le seul homme qui soit né roi depuis la naissance du Christ. Il a deux sœurs, dona Maria-Isabella-Christine, mariée à un prince bourbon italien, et dona Maria-Teresa, qui est âgée de vingt ans.

L'avènement du jeune monarque aux fonctions royales a été célébré d'une façon grandiose. Le 17 mai, il s'est rendu à la chambre des députés où il a prêté serment. Il est allé ensuite à l'église de Saint-François où un *Te Deum* a été chanté. La magnificence du cortège et de la cérémonie est décrite minutieusement dans les dépêches de Madrid. Le même jour le roi a publié sa première proclamation.

Il y parle de son inexpérience et déclare qu'il a bien des leçons à apprendre, et il exprime l'espoir de recevoir du peuple espagnol des inspirations qui l'aideront à bien régner. Cette proclamation se termine comme suit :

“ Si la Providence m'aide et si le peuple espagnol me continue le support accordé à mon auguste mère durant sa régence, et je ne doute nullement qu'il le fera, j'ai confiance que je réussirai dans mon désir de faire tout ce qu'il me sera possible, pour le bonheur de mon pays, la paix et la grandeur de la nation espagnole.”

Les fêtes de l'avènement royal ont malheureusement été troublées par la découverte d'un complot anarchiste contre la personne d'Alphonse XIII. Six arrestations ont eu lieu, entre autres celle d'un certain Gabriel Lopez, agent d'assurance. On a trouvé des cartouches de dynamite dans l'endroit où il a été saisi. Lopez a déclaré qu'il avait

reçu ces cartouches d'un autre anarchiste, et qu'elles étaient destinées à être jetées sur la voiture royale, pendant le trajet de la chambre des députés à l'église Saint-François. Puisse cette odieuse tentative ne pas être un présage de malheur pour le jeune roi, et puisse la noble nation espagnole retrouver sous son règne quelque chose de son ancienne splendeur!

\* \* \*

Le 8 mai courant, l'île de la Martinique a été le théâtre de l'un des désastres les plus effroyables que les annales de l'humanité aient enregistrés jusqu'ici. La ville de St-Pierre a été complètement, totalement détruite par une éruption du mont Pelé, volcan qui paraissait éteint depuis une cinquantaine d'années. Vers huit heures du matin une immense masse de feu, de pierres, de laves et de scories brûlantes s'est abattue sur la ville et l'a ensevelie sous un linceul flamboyant, avec toute sa population. En quelques minutes, les dépêches disent même en quelques secondes, l'œuvre de destruction a été accomplie. La malheureuse cité a été assaillie à la fois par une pluie de feu et un torrent de laves. Les vaisseaux qui étaient à l'ancre devant la ville ont péri à l'exception d'un seul. Trente mille cadavres gisent dans la nécropole fumante qui, cinq minutes avant le sinistre, était une ville pittoresque, exubérante de vie et d'activité.

L'univers entier a été frappé de stupeur à la nouvelle de cette épouvantable catastrophe. Les noms fameux d'Herculanum et Pompéi sont venus se placer sur toutes les lèvres; et vraiment, la destruction de St-Pierre dépasse encore en horreur celle de ces deux villes aux souvenirs tragiques.

“ St-Pierre, capitale commerciale de l'île française de la Martinique, lisons-nous dans une dépêche, est située sur la côte ouest. La population est de 25,000 âmes. St-Pierre est un port très fréquenté.



“L'île de la Martinique contient plusieurs volcans éteints, dont le plus haut est le mont Pelé, qui a une altitude de 4,430 pieds.

“L'île de la Martinique mesure 40 milles de long sur 12 de large. Elle a une superficie montagneuse et ses habitants, au nombre de 160,000, presque tous des noirs, occupent un tiers de son étendue, le long des côtes. Il y a six volcans éteints sur l'île; l'un d'eux a un énorme cratère. La capitale politique de l'île est Port-Royal, mais la capitale commerciale est St-Pierre.

“L'île de la Martinique est une possession française administrée par un gouverneur et un conseil. Elle est occupée depuis 1635, et passa sous le contrôle de l'Angleterre en 1794. Elle fut rendue à la France en 1802, reprise en 1809 et enfin rendue à ses premiers possesseurs en 1814.”

Des éruptions volcaniques sont signalées dans plusieurs autres îles. A Saint-Vincent, possession anglaise, le volcan appelé la Soufrière est en activité, un tiers de l'île est en feu et des centaines de personnes ont péri.

Depuis quinze jours, la presse quotidienne a publié des colonnes et des colonnes de récits et de détails navrants sur ces terrifiantes calamités.

\* \* \*

La prorogation du parlement fédéral a eu lieu jeudi le 16 mai courant. La session n'a été marquée par aucune mesure importante. Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, partira au commencement de juin pour les fêtes du couronnement en Angleterre.

Le cabinet de la province de Québec a été éprouvé par la perte de l'un de ses membres, l'honorable M. Gilbert Déchéne, ministre de l'Agriculture. Le défunt n'était âgé que de 3 ans. Né à St-Roch-des-Aulnaies, dans le comté de l'Islet, il avait fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne, et ses études légales à l'Université

Laval. En 1883 il avait été admis au barreau, mais la politique sembla avoir pour lui plus de charmes que le droit. Dès 1886, il brigua les suffrages des électeurs de son comté natal et fut élu. Il conserva ce mandat jusqu'à sa mort. En 1897, M. Marchand l'appela à faire partie de son administration. L'honorable M. Déchéne était intelligent et impulsif. Doué d'un tempérament combatif, il avait cependant de la générosité dans le caractère. Il possédait de réelles qualités de *debater*, la prestesse, la souplesse, l'entrain, la subtilité et la ténacité. La politique avait longtemps été pour lui une passion, mais dans les derniers temps, il paraissait s'en être quelque peu détaché, et on l'entendait parfois soupirer après une vie plus calme. Sa santé laissait beaucoup à désirer depuis deux ou trois ans, mais rien ne faisait prévoir chez lui une fin aussi prochaine. Le 5 mai il conduisait les funérailles de son frère aîné, l'honorable Arthur Déchéne, membre du Sénat. Le mardi il revenait à Québec, le jeudi il s'alitait et le samedi il était mort. Ces coups réitérés, frappés au sein d'une même famille et terrassant, à quelques jours d'intervalle, deux hommes publics encore dans la force de l'âge, ont provoqué une émotion et une sympathie universelles.

La disparition de l'honorable M. Gilbert Déchéne a créé dans le cabinet provincial une vacance qui donne beaucoup de tablature aux novellistes politiques. Plusieurs députés sont mentionnés comme successeurs possibles du ministre déunt. Mais jusqu'à présent, le premier ministre, M. Parent, ne semble pas avoir fixé son choix, et la nomination de l'honorable M. Turgeon comme chef *pro tempore* du département de l'Agriculture, semble indiquer que la vacance ne sera pas immédiatement remplie.

Thomas Chapais.

Québec, 25 mai 1902.

## L'OUVRAGE DE M. FERNAND NICOLAÏ

---

L'histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes, que vient de publier, chez Victor Retaux, Paris, M. Fernand Nicolay, est un de ces ouvrages qui suffisent, non seulement à remplir glorieusement toute une vie d'écrivain, mais à marquer une époque littéraire et à l'immortaliser. C'est, à l'origine de notre siècle, l'ouvrage le plus utile peut-être, le plus consciencieux, qui ait été déposé dans le domaine de l'histoire, du droit et de la morale.

M. Nicolay a groupé ses recherches autour des dix préceptes du Décalogue. Cette loi divine, antérieure à tous les codes, est comme le sommaire des connaissances, des documents divers qui remplissent ses trois gros volumes.

Nous ne saurions conseiller une lecture plus instructive, nous allions dire plus indispensable, à tous ceux qui s'occupent de morale, de droit et d'histoire, à tous les professeurs d'université ou de collège: ils trouveront dans ces volumes, pour eux et pour leurs élèves, écrits en un français très agréable et très clair, les renseignements les plus variés, les plus attachants, et, sur un grand nombre de questions, les plus probants que l'on puisse désirer.

Nous venons nous-même de parcourir cet ouvrage. Il nous a profondément intéressé. C'est à lui que nous aurons recours à l'avenir, — nous avons dans ce but préparé nos conférences, — quand pour notre propre savoir ou pour les nécessités de l'enseignement, nous aurons à démontrer l'universalité du sens religieux dans le monde, à scruter le mobile des actions humaines, à rechercher la raison des choses, des faits et des événements.

C'est ce qu'a fait M. Fernand Nicolay dans son *Histoire*, éclairé par l'érudition du meilleur aloi; et c'est ce qu'il est très facile de faire à sa suite et avec lui.

A force de science et d'observations minutieuses, il a réussi à fixer le sens flottant des mythes et des légendes antiques, à en sonder les débuts, les formules énigmatiques et les éléments épars. Il a scruté les lois, les coutumes, le sens moral des non-civilisés. De cet ensemble d'études et de faits, il a tiré des réfutations victorieuses aux attaques audacieuses des sectaires, à toutes les objections que l'on a si habilement forgées contre les croyances primordiales, il répond par des textes précis, des documents irrécusables, qu'il met en œuvre avec la logique d'un philosophe, et l'impartialité d'un historien qui n'aime que la vérité.

M. Nicolay nous a lui-même écrit que beaucoup d'évêques et de jurisconsultes français l'avaient félicité et remercié. Il me permettra, j'espère, d'ajouter humblement combien je le crois digne de ces félicitations et de ces remerciements.

Ses lecteurs canadiens, j'en suis sûr, ne lui seront pas moins reconnaissants que ceux de France.



## A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

---

L'espace nous a fait défaut, depuis plusieurs mois, pour rendre compte de plusieurs bons et beaux ouvrages que nous avons reçus ; nous nous contentons donc de les signaler et recommander à nos lecteurs. Ils les trouveront en vente à la librairie C.-O. Beauchemin et Fils, No 256, rue St-Paul, Montréal.

---

Signalons d'abord les publications de la librairie P. Téqui, ancienne maison Charles Douniol, une des librairies de Paris, qui publie le plus grand nombre de livres et dont tous les ouvrages sont recommandables.

**Les Vertus du Cœur de Jésus**, par L. Boussac, ancien professeur de Théologie à l'Institut catholique de Toulouse et à l'Université Grégorienne de Rome. 7 vol. in-12. Prix : \$1.75.

Chaque volume se vend séparément. Prix : 25 cts.

**La Magie Moderne ou l'Hypnotisme de nos jours**, par le R. P. Pie-Michel Rolfi, O. F. M., ouvrage traduit en français sur la 3e édition, par M. l'abbé Dorangeon, du diocèse de Bourges, avec approbation de l'ordinaire et introduction de Mgr Méric. Un volume in-12 de 368 pages. Prix : 85 cts.

**Le Devoir du Chrétien dans les jours d'épreuve et de combat**. Un vol. in-32 de VIII-192 pages, par le P. Charles Daniel, S. J. Prix : 25 cts.

**Le Livre du Mariage et de la Famille**, par M. l'abbé F. Lapeyrade, ancien directeur de l'École paroissiale de Notre-Dame des Champs, premier vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. 2e édition. Un vol. in-32 de LXXXVII-402 pages. Prix : 50 cts.

**Méthode pour converser avec Dieu**, suivi du Bon emploi du temps, par le R. P. Michel Boutauld, S. J. Septième édition publiée par le P. A. Caryon, S. J. Un vol. in-32 de VIII-208 pages. Prix : 25 cts.

**Sur le seuil de l'Au-delà**, par Charles Vincent. Un vol. in-12 de 360 pages. Prix : 85 cts.

**L'Éducation des Filles par les Religieuses enseignantes**. Instructions, avis, conseils, d'après Mme de Maintenon, par le R. P. Libercier, F. P. 1 vol. in-12 de VIII-268 pages. Prix : 75 cts.

**Ma Conversion et ma Vocation**, par le P. Schouvaloff, Barnabite. 3e édition, précédée d'une introduction, suivie d'un appendice sur l'Association de prières pour le retour de la Russie à l'unité catholique, et illustrée de plusieurs gravures. Un beau volume in-12 de 368 pages. Prix : 85 cts.

**Mes Parents**, par le R. P. Charruau. 1 vol. in-12, 3e édition. Prix : 85 cts.

**Journal intime de Mgr Dupanloup**. Extraits recueillis et publiés par M. Branchereau, Supérieur du Grand Séminaire d'Orléans. 1 vol. in-12. Prix : 85c.

**Saint Bruno**, fondateur de l'Ordre des Chartreux, par M. l'abbé M.-M. Gorse, docteur en Théologie. 1 vol. in-8 de 408 pages. Prix : \$1.00.

**La Jeune Mariée**. Un vol. in-18 de XVI-132 pages. Prix : 25 cts.

**Le R. P. Potton**, de l'ordre des Frères prêcheurs (1825-1898), par le R. P. Ignace Body, du même ordre. Un vol. in-8 de VIII-475 pages, orné d'une vingtaine de gravures, dont dix hors texte. Prix : \$1.00.

\* \* \*

La librairie Ch. Poussielgue nous offre deux ouvrages d'un extrême intérêt: le troisième volume de MONTALEMBERT, par le R. P. Lecanuet, dont notre chroniqueur a déjà signalé l'apparition.

**Quo Vadis** de H. Sienkiewicz et les **Martyrs** de Chateaubriand. Conférence faite au Cercle du Luxembourg, par le R. P. Terrade. In-8, 25 cts.

\* \* \*

De la librairie Victor Lecoffre, nous avons :

**L'Eglise et les origines de la Renaissance**, par M. Jean Guiraud, ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Besançon. Un vol. in-12. Prix : 85 cts.

**Sainte Thérèse**, par M. Henri Joly, ancien professeur à la Sorbonne et au Collège de France. 1 vol. in-12 de 244 pages de la collection "Les Saints". Prix : 50 cts.

De la librairie Victor Retaux :

**Nouvelles Etudes et Notes Littéraires** sur quelques écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle, par Jean Vaudon. Un beau volume in-18 Jésus. Prix : 85 cts.

**Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes** (selon le plan du décalogue), par Fernand Nicolay, avocat de la cour de Paris.—3 vols in-8°.—Prix : \$4.50.—Victor Retaux, éditeur à Paris, en vente chez C. O. Beauchemin & Fils, à Montréal.—Cet ouvrage porte le sous-titre de *Cursus des Lois et Coutumes*.

Enfin la librairie Aubanel Frères, la plus importante maison de librairie du Midi de la France, dont les publications ont toujours un cachet artistique, nous offre trois beaux ouvrages :

**Le Credo expliqué**, par le R. P. Arthur Devine. 1 vol. in-12. Prix : \$2.00. Cet ouvrage fait suite aux deux ouvrages que nous avons déjà signalés à nos lecteurs : *Les Commandements expliqués* et *Les Sacrements expliqués*, ouvrages extrêmement précieux pour ceux qui veulent s'instruire dans notre sainte religion.

**Le Livre de mes Dimanches**, par l'abbé J. Méritan, avec une lettre de l'auteur des "Paillettes d'Or," préface de François Coppée. Un joli volume in-8 de 208 pages.—Broché, 45 cts.

Ce petit volume d'une belle philosophie, écrit dans une langue très littéraire, se recommande aux personnes chrétiennes qui désirent avoir quelques pensées à méditer pour leurs dimanches et jours de fête.

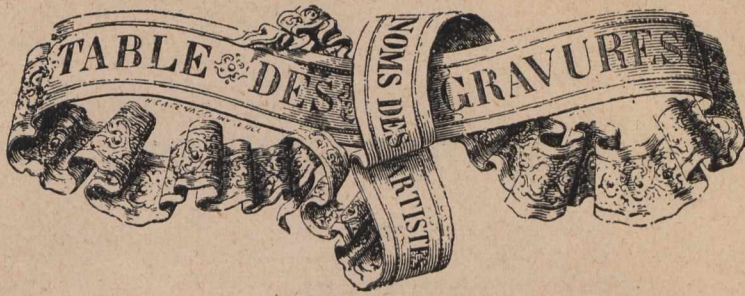
Il sera pour elles une précieuse et féconde mine de réflexions, et leur ouvrira certainement des horizons nouveaux sur plus d'une partie de la vie religieuse et chrétienne. Peu de livres sauront, autant que celui-ci, les entretenir dans des pensées élevées, fortes et neuves.

Une émotion vraie se dégage de ces lectures, et les âmes mystiques y découvriront une fleur de piété qui leur paraîtra suave à respirer.

**Pour ta Première Communion, mon cher Jacques**, par l'abbé Russacq. Un joli volume in-8 de XVI-141 pages. Prix, broché : 45 cts.

TABLE DES MATIÈRES : Quelques mots d'explication.—I. *La Tache* : I. Pourquoi j'écris et pourquoi tu dois lire ces pages.—II. *Le Mal* : I. Comment tu agis ordinairement.—II. Nos sept péchés capitaux.—III. Comment travailles-tu?—IV. Comment obéis-tu?—V. Comment joues-tu?—VI. Comment aimes-tu?—VII. Les sources du mal.—III. *Le Remède* : I. Comment triompher de mon insouciance et comment arriver dans le courant de mes journées à me rappeler que je ne suis pas seul au monde?—II. La Méditation.—III. L'Examen de conscience.—IV. Les sources du Mal.—IV. *Dernier Mot du Cœur* : I. Jours de retraite ; Dernière lettre.

A. L.



## GRAVURES ARTISTIQUES.

	PAGES
Notre-Dame du chemin, près Québec.....	2
Le Christ et saint Jean, par Ary Scheffer.....	4
La fée de la lune .....	6
La Berceuse des Anges, par H. Lauenstein.....	7
Sainte Marie Madeleine, par Ary Scheffer .....	11
Jésus Enfant, par F. Ittenback.....	14
Indécision, par J. Coomans.....	18
Dante et Béatrix, par Ary Scheffer.....	82
Les enfants d'Edouard, par Paul Delaroche.....	162
La Martyre chrétienne, par Paul Delaroche.....	242
L'Art antique, par Paul Thumann.....	322
Moines cultivateurs, par Bendemann.....	329
Jeanne d'Arc écoutant ses voix, par L. Benonville.....	418
Jeanne d'Arc à Domremy, statue de H.-M.-A. Chapu, au musée de Luxembourg .....	463

## GRAVURES D'ILLUSTRATION.

### Illustration des Désillusions :

Elle lui tendait sa petite main dégantée.....	44
Quel chef-d'œuvre ! s'écria Alexis .....	55
Alexis ne pouvait la quitter des yeux.....	109
Alexis écoutait ce mécontent épancher sa bile.....	115
Bonjour, Monsieur !.....	189
Monsieur l'abbé, un verre de punch .....	195
L'abbé Jean Pembroc'h.....	280
Il prit un fiacre.....	283
Mon cher ami, tu es neurasthénique.....	362

# TABLE DES MATIERES

## Du TOME XLI.

	PAGES
Agonies de l'âme (les), poésie par J. L.....	204
A travers les faits et les œuvres, par Thos Chapais.....	65, 139, 220, 300, 395, 474
A travers les livres et les revues, par A. L.....	160, 414, 493
Ary Scheffer, par Jean-B. Lagacé .....	7
Canadiens aux Etats-Unis (les), par J.-L.-K. Laflamme.....	57, 129, 209, 289, 386, 464
Choses féminines, par A.-S. Angers.....	330
Christ agonisant (le), poésie, par F.-X. Burque, ptre.....	176
Dante et Béatrix, par Jean-B. Lagacé.....	83
Désillusion, roman, par Marie Floran, illustré de trente-deux gravures, par M. Mas.....	40, 104, 189, 274, 361
Eloüs, par l'abbé Leleu.....	12
Hôpital général de Saint-Boniface de la Rivière-Rouge (l').....	32, 205
Idee française et catholique chez les Canadiens (l'), par l'abbé Elie-J. Auclair.....	86, 166
Jeanne d'Arc dans les arts, par J.-B. Lagacé.....	419
Marche ascendante des nations protestantes (la), par A. Leglanceur.....	19
Martyre chrétienne (la), par Jean-B. Lagacé .....	243
Massacre de l'île d'Anticosti (le), par Mgr Chs Guay.....	453
Naufrage du R. P. Crespel, récollet, et de ses compagnons, sur l'île d'Anticosti.....	245, 336
Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France, par L. St-G. Lindsay, ptre.....	23, 119, 177
Notre-Dame des Martyrs d'Auriesville, dans l'Etat de New-York, sou- venirs franco-américains, par l'abbé Leleu.....	370
Notre-Dame de Pellevoisin, par l'abbé Bauron.....	15
Ouvrage de M. Fernand Nicolay (l').....	491
Patriotisme Canadien-Français (le), par M. Henri Bourassa .....	423
Paul Delaroche, par Jean-B. Lagacé.....	163
Prédication de saint Jean-Baptiste, poésie, par F.-X. Burque, ptre.....	449
Regards en arrière, poésie, par A.....	360
Sacrifice universel (le), poésie, par Berthe Leleu.....	272
Salon de peinture (le), par Jean-B. Lagacé.....	323
Sciences et les Arts (les), par A. Leglanceur.....	95
Souvenirs de sous-diaconat, poésie, par l'abbé Leleu.....	287

